

RÉGLEMENTATION SPORTIVE 2026

Version 1 (avec modifications)
Adoptée par le Comité Directeur du 04 octobre 2025

Réglementation générale	3
Récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps	6
MAIF Aviron Indoor – Championnats de France U17, U19, Senior, Master et para-aviron	8
Vendredi 30 et samedi 31 janvier 2026	Stade Coubertin – Paris
Championnats nationaux longue distance U19, Senior, Master et aviron-partagé – Championnat de France FFSU longue distance	9
Samedi 07 et dimanche 08 mars 2026	Mâcon
Championnats interrégionaux Élite - Individuel U19, Senior et para-aviron - Critériums interrégionaux U17	10
Samedi 14 et dimanche 15 mars 2026	
Championnats de France Élite - Individuel U19, Senior et para-aviron - Critérium national U17	12
Vendredi 27 au dimanche 29 mars 2026	Cazaubon
Championnats de ligue Jeune – Critérium aviron-partagé Jeune – Championnats régionaux FFSA	13
Mai 2026	
Championnats de France Élite - Trophée des clubs U19	14
Vendredi 08 au dimanche 10 mai 2026	Mâcon
Championnat de France Élite - Trophée des clubs Senior et para-aviron	15
Samedi 09 et dimanche 10 mai 2026	Mâcon
Championnats de France d'aviron de mer U17, U19 et Senior - Championnat national mer Master et aviron-partagé	16
Vendredi 15 et samedi 16 mai 2026	Marseille
Championnats nationaux sprint U19, U23, Senior, Master et para-aviron	17
Samedi 06 et dimanche 07 juin 2026	Bourges
Championnats interrégionaux Jeune – Critérium aviron-partagé Jeune	18
Entre le samedi 30 mai et le dimanche 14 juin 2026	
Championnats interrégionaux qualificatifs U17 – Critérium aviron-partagé U17	19
Samedi 13 et dimanche 14 juin 2026	
Championnat national Jeune et aviron-partagé Jeune	20
Vendredi 03 au dimanche 05 juillet 2026	Libourne
Championnat de France U17 – Critérium aviron-partagé	21
Vendredi 03 au dimanche 05 juillet 2026	Libourne
Championnat national Master et aviron-partagé	22
Vendredi 10 au dimanche 12 juillet 2026	Vichy
Championnats de France individuel de Beach Rowing Sprint U19 et Senior - Critérium national BRS U17, U19, Senior et Master	23
Vendredi 04 au dimanche 06 septembre 2026	La Seyne-sur-Mer
Coupe de France CNR des régions	24
24 et 25 octobre 2026	Vichy
MAIF Aviron Indoor – Championnat de France indoor Universitaire FFSU	25
Jeudi 29 janvier 2026	Stade Coubertin – Paris
MAIF Aviron Indoor – Championnats de France indoor Scolaire UNSS	25
Vendredi 30 janvier 2026	Stade Coubertin – Paris
MAIF Aviron Indoor – Rencontre nationale aviron indoor UGSEL	25
Vendredi 30 janvier 2026	Stade Coubertin – Paris
MAIF Aviron Indoor – Championnats de France indoor para-aviron-adapté FFSA	26
Vendredi 30 et samedi 31 janvier 2026	Stade Coubertin – Paris
Championnats de France UNSS et FFSU	27
Samedi 23 et dimanche 24 mai 2026	Pont-à-Mousson
Championnat de France aviron-adapté FFSA	27
à déterminer 2026	à déterminer
Systèmes de qualification et grilles de progression – championnats Élite - Individuel U19 et Senior	27
Systèmes de qualification et grilles de progression – sprint, Master / aviron de mer	30
Systèmes de qualification et grilles de progression – Beach Rowing Sprint	31
Systèmes de qualification et grilles de progression – championnat national Jeune	35
Systèmes de qualification et grilles de progression – autres championnats de France, championnats nationaux et critères	36
Classement performance des clubs	37
Classement mer des clubs	39
Classement para-aviron et para-aviron-adapté des clubs	40
Classement Jeune des clubs	41
Classement sprint des clubs, Master des clubs et classement longue distance des clubs	42
Classement Coupe de France CNR des régions	42
Classement indoor des clubs	43
Récapitulatif des possibilités de participation aux épreuves nationales	44
Tableau récapitulatif des manifestations et des épreuves	45
Calendrier récapitulatif des inscriptions aux manifestations nationales 2026	48
Annexe 1 – Réglementation spécifique – Championnats de France longue distance	49
Annexe 2 – Temps compensés épreuves para	50

La Fédération Française d'Aviron et ses organes déconcentrés, en tant qu'organes chargés d'une mission de service public déléguée par l'Etat, défendent les valeurs fondamentales de la République française et doivent mettre en oeuvre les moyens permettant d'empêcher toute discrimination ou atteinte à la dignité d'une personne, en raison notamment de son sexe, de son orientation sexuelle, de son origine ethnique, de sa condition sociale, de son appartenance physique, de ses convictions ou opinions.

Par ailleurs, le respect de la tenue réglementaire et la règle 50 de la Charte olympique assurent la neutralité du sport sur les lieux de pratique. À ce double titre, sont interdits, à l'occasion de compétitions ou de manifestations organisées sur le territoire de la Fédération ou en lien avec celles-ci :

- Tout discours ou affichage à caractère politique, idéologique, religieux ou syndical.
- Tout port de signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance politique, philosophique, religieuse ou syndicale.
- Tout acte de prosélytisme ou manoeuvre de propagande.
- Toute forme d'incivilité.

Toute personne contrevenant à ces dispositions fera l'objet de poursuites disciplinaires et/ou pénales.

SUIVI DES MODIFICATIONS DU DOCUMENT

Vous retrouverez ici les modifications apportées après validation pour éviter la surcharge de la couverture.

RAPPELS

Brevets de rameurs et barreaux

Pour pouvoir participer aux championnats et à leurs épreuves qualificatives, les brevets ci-dessous sont obligatoires :

- Pour les Jeunes (U10 à U15) et les juniors (U17) :
 - Brevets aviron eaux intérieures :
 - › Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3.
 - › Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur.
- Pour les rameurs en situation de handicap :
 - Brevets aviron handicaps :
 - › Brevet d'accès à la compétition Handicaps.

Ils sont fortement recommandés pour toutes les autres catégories. Il est recommandé de les faire passer et de les saisir sur intranet.ffaviron.fr.

Retrouver toutes les informations sur les brevets de rameurs sur :

<https://www.ffaviron.fr/espace-federal/programmes-federaux/brevets-de-rameurs>

Généralités

Les règlements para-aviron-adapté sont disponibles sur le site de la FFSA : « Pratiquer > Formes de pratique > La compétition en sport adapté » consultez les règlements sportifs généraux et règlements sportifs par disciplines :

<https://sportadapte.fr/pratiquer/formes-de-pratique/la-compétition-en-sport-adapte/>

Plusieurs modifications sur les protocoles des classifications ont été apportées sur la page de la réglementation aviron et handicaps.

CE QUI CHANGE EN 2026

Modification des catégories d'âges des compétitions et changement du calcul d'âge indoor.

Plus besoin de certificat de surclassement pour les U17 pour participer en U19. Il est maintenant nécessaire seulement pour participer en Senior.

Nouvelle règle pour le maintien d'une épreuve à un seul partant et pour la délivrance des fanions et médailles en cas de moins de 4 inscrits à une épreuve.

Couleurs des palettes

Seuls les équipages complets du CNE pourront utiliser les couleurs de l'équipe de France.

Classement des clubs

Modification du tableau de points du classement performance.

Modification du tableau de points du classement Jeune

Modification du tableau de points du classement mer

Modification du tableau de points du classement indoor

Ajout d'un classement sprint

Changement de dénomination des championnats

Les championnats Master et sprint sont renommés Championnat national Master et Championnat national sprint.

Les bateaux courts sont renommés « Élite - Individuel ».

Les bateaux longs sont renommés « Élite - Trophée des clubs ».

Système de progression

Modification du système de progression du Championnat de France « Élite - Individuels ».

Modification du système de progression du Championnat national sprint.

Modification du système de progression du Championnat national Jeune.

Quota des Zones

Passage à 30 quotas sur le championnat Élite - Individuel.

Modification des quotas de Zone.

Catégorie FFSA

Rajout d'une classe DE.

Modification des catégories d'âges FFSA (U16-U18).

Championnat national Jeune

Interdiction d'engager plus d'un bateau en U15M2x.

Championnat bateaux long senior

Suppression du SH4HPL

GÉNÉRALITÉS

1. OBJET, COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ZONES SPORTIVES

Objet

Les zones sportives sont constituées pour désigner les équipages qualifiés pour les championnats de France, dans la limite des quotas annuels dont elles disposent.

Composition

Les zones sportives sont des groupements de plusieurs ligues, définies par la FFAviron. Elles se composent ainsi :

- **Zone Nord-Est :** Grand Est, Hauts de France, Polynésie Française.
- **Zone Nord-Ouest :** Bretagne, Centre-Val de Loire, Guyane, Île-de-France, Normandie, Pays de la Loire.
- **Zone Sud-Est :** Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Corse, La Réunion, Sud Provence-Alpes Côte d’Azur.
- **Zone Sud-Ouest :** Guadeloupe, Martinique, Nouvelle Aquitaine, Occitanie.

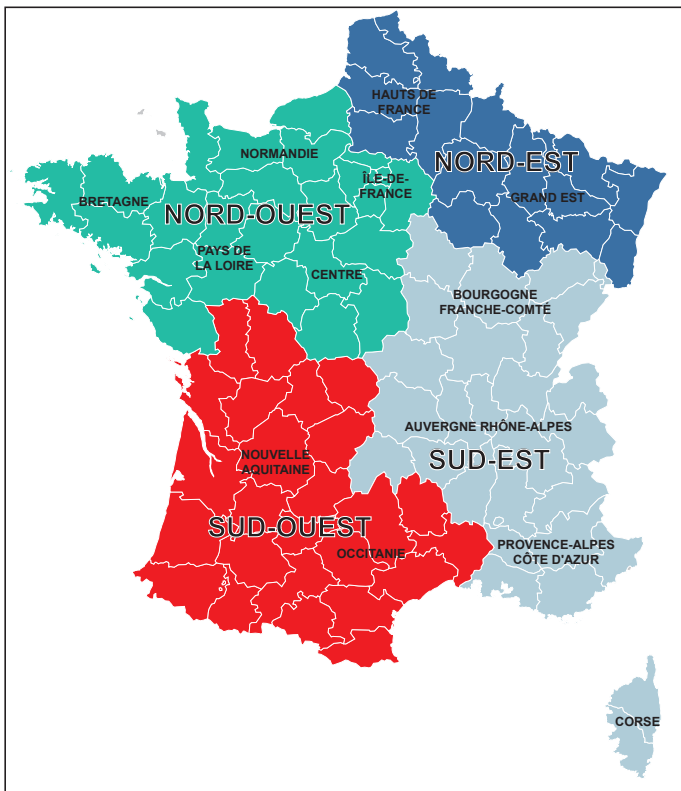
Fonctionnement

Un coordonnateur de zone est désigné par les présidents des ligues qui composent chaque zone. Il est chargé de réunir les présidents de ligue, le cadre technique référent désigné par le Directeur Technique National, et toutes les personnes qu’il juge utiles, autant de fois que nécessaire, pour désigner les organisateurs des championnats interrégionaux et définir les modalités de qualifications pour les championnats de France ou nationaux.

À l’occasion de cette réunion, les présidents de ligue, en concertation avec le coordonnateur de zone, définissent en commun les moyens annuels nécessaires au bon fonctionnement de la zone.

2. RÉPARTITION DU NOMBRE DE QUALIFIÉS PAR ZONE

Pour les championnats soumis à des quotas de qualification, le nombre de qualifiés par zone est fonction de la performance sportive de la zone.



Catégories	Championnats	
	U19 et Senior	U17
Total de qualifiés	30	24
Nord-Est	6	5
Nord-Ouest	9	6
Sud-Est	9	8
Sud-Ouest	6	5

En cas de quotas non remplis :

- Championnats interrégionaux **Élite - Individuel** : aucune place ne sera proposée.
- Championnats interrégionaux **U17** : les places disponibles sont attribuées dans la limite de 2 places par zone par ordre préférentiel suivant : **Sud-Est, Nord-Ouest, Sud-Ouest, Nord-Est.**

3. ENGAGEMENTS

Les engagements aux compétitions nationales en France sont faits sur intranet.ffaviron.fr.

3-1. Équipages homogènes de club

Un équipage homogène de club comprend uniquement des rameurs et barreurs licenciés dans le même club. L’engagement est fait par le club concerné.

3-2. Équipages départementaux ou équipages mixtes de clubs du même département

Seul le comité départemental **concerné** possède les **accès** pour engager des équipages mixtes de ses clubs.

3-3. Équipages de ligues ou équipages mixtes de clubs de la même ligue

Seule la ligue **concerné** possède les **accès** pour engager des équipages mixtes de ses clubs.

3-4. Équipages composés d’athlètes de différentes ligues

Seule la FFAviron possède les **accès** pour engager des équipages mixtes de clubs de différentes ligues.

L’engagement est fait par la FFAviron sur demande des clubs concernés à : championnats@ffaviron.fr.

Transmettre, avant la date de clôture, les engagements **pour chaque épreuve** en précisant pour chaque rameur son club et son numéro de licence.

3-5. Il ne pourra être enregistré aucun engagement

- Ne comprenant pas la totalité de la composition de l’équipage.
- De compétiteurs dont la licence ne respecte pas les règlements en vigueur.
- De rameurs **U17** participant aux championnats de France et à leurs épreuves qualificatives dans la catégorie **J18-et Senior** sans visite médicale spécifique d’aptitude.
- De rameurs participant aux championnats Jeune (ligue, interrégional et national) n’ayant pas le « Brevet d’aviron eaux intérieures - Niveau 3 » et de barreurs n’ayant pas le « Brevet d’aviron eaux intérieures – Barreur ».
- De rameurs participant au Championnat de France **U17** n’ayant pas le « Brevet d’aviron eaux intérieures - Niveau 3 » et de barreurs n’ayant pas le « Brevet d’aviron eaux intérieures – Barreur ».

3-6. Droits d’engagement

Des droits d’engagement sont prélevés sur le compte du club.

Aucun remboursement de droit d’inscription ne sera accordé en cas d’annulation de courses au cours d’une épreuve nationale, quel que soit le motif.

Consultez les tarifs des droits d'engagements :

<https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/textes-reglementaires>

3-7. Consultation des engagements

Les engagements aux différentes épreuves peuvent être consultés sur [ffaviron.fr](https://www.ffaviron.fr) trois heures après la clôture des inscriptions.

Ces inscriptions sont soumises à l'éligibilité des rameurs et barreaux.

3-8. Règlement des championnats et critères

Voir l'annexe du règlement intérieur de la FFAVIRON.

Modalités d'application des articles 3: Licence et de l'article 7: Engagements (ou modifications d'engagements) hors délai

Les demandes d'engagements (ou modifications d'engagements) hors délai et de rameurs non licenciés au 31 mars doivent être envoyées à championnats@ffaviron.fr au plus tard 48 heures après la clôture des engagements.

Dans le cas d'un équipage inscrit hors délai sur des championnats interrégionaux et ayant obtenu sa qualification, les pénalités s'appliqueront sur l'épreuve nationale concernée.

4. FORAITS

Avant la clôture des inscriptions : sur [intranet.ffaviron.fr](https://www.intranet.ffaviron.fr).

Après la clôture des inscriptions : les clubs doivent annoncer les forfaits et en indiquer les motifs à la réunion des délégués.

Si les motifs invoqués ne sont pas reconnus valables, une pénalité de 50 euros sera appliquée au club.

5. ASSURANCES

Les clubs doivent prendre la couverture indispensable des risques matériels. En cas d'accident, le président de jury (PDJ) fait remplir par les clubs concernés le formulaire officiel de déclaration d'accident. Ce dernier sera signé par les clubs et le PDJ. Il sera joint au PV de régate et transmis à la FFAVIRON.

La déclaration du sinistre est à faire obligatoirement par les clubs concernés à leur compagnie d'assurance respective.

En aucun cas, la responsabilité de la FFAVIRON ne pourra être recherchée.

6. COULEURS DES AVIRONS

Il est rappelé que l'article 18-6 du Code des régates, qui traite, en autres, de la couleur des palettes : « Elles doivent être peintes d'une manière identique sur les deux faces aux couleurs de l'association... », s'appliquera à toutes les épreuves nationales et à leurs épreuves qualificatives sans exception.

Cependant, des dérogations seront accordées, uniquement :

- Aux équipages de pôle et aux équipages para (matériel spécifique individualisé) pour les championnats de France **Élite - Individuel** et épreuves qualificatives.
- **Seuls les équipages complets du Centre National d'Entraînement (CNE) pourront utiliser les couleurs de l'équipe de France.**
- Aux clubs ayant eu recours à une location de bateaux et de pelles auprès d'un constructeur.

Pour faciliter le contrôle lors de la réunion des délégués, la liste des clubs concernés sera envoyée à la fédération par le constructeur avant le championnat.

7. NUMÉROS

Les numéros des bateaux pour les parcours contre la montre sont fournis par la FFAVIRON.

Pour les courses en ligne, les clubs ont l'obligation de se munir du nombre de jeux de numéros nécessaires pour identifier tous leurs

bateaux.

Code des régates – article 28 : « Le numéro du couloir attribué devra être clairement identifié sur support rigide opaque en chiffre blanc sur fond noir ou noir sur fond blanc. Sa taille devra être au moins de 18 cm de haut pour une épaisseur de trait de 3 cm de large. »

La mise en conformité du numéro pourra être demandée avant l'embarquement.

Les numéros d'identification fédérale des bateaux mer sont à renseigner lors des inscriptions sur [intranet.ffaviron.fr](https://www.intranet.ffaviron.fr). Les bateaux de mer doivent porter de chaque côté de la proue leur numéro d'identification fédérale aux normes imposées.

8. TIRAGE AU SORT

Lorsqu'un équipage déclare forfait après le tirage au sort et au plus tard à la réunion des délégués, si le nombre d'équipages restant implique d'utiliser un autre système de progression ou si le forfait entraîne un déséquilibre entre le nombre des équipages dans chaque série, alors un nouveau tirage est réalisé.

9. CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE

L'article 7 du Règlement des championnats et critères concernant les engagements ou modifications d'engagements hors délai s'applique pour le Championnat national Jeune.

10. CLASSEMENT DANS LES ÉPREUVES

Pour qu'une épreuve ait lieu, il faut au minimum 2 équipages inscrits à cette épreuve ou la possibilité de regrouper cette épreuve avec une autre.

Pour qu'un équipage reçoive une médaille, un équipage doit être classé derrière lui :

- 1 participant = pas de fanion ni de médailles décernés.
- 2 participants = fanion et médailles d'or décernés.
- 3 participants = fanion et médailles d'or et d'argent décernés.
- 4 participants ou plus = fanion et médailles d'or, d'argent et de bronze décernés.

RÉCAPITULATIF DE LA RÉGLEMENTATION AVIRON ET HANDICAPS

1. THÉMATIQUE ET ABRÉVIATIONS

« Aviron et Handicap » regroupe différents types d'épreuves.

Épreuves para-aviron

Elles concernent les personnes en situation de handicap physique ou visuel, et nécessitent une classification. En fonction de cette classification, les rameurs seront classés dans les catégories suivantes :

- PR-PD pour Para Rowing Physical Disability soit para-aviron handicap physique. Il existe 3 niveaux de classification au sein des handicaps physiques, en fonction des capacités des rameurs, on parlera de PR1, PR2 et PR3.
 - Un rameur classifié para-aviron peut être surclassé uniquement dans une classe supérieure. (ex: un rameur PR2 peut courir dans une course PR3 mais ne peut pas courir dans une course PR1).
- PR-VI pour Para Rowing Visual Impairment soit para-aviron handicap visuel. Il existe 3 niveaux de classification au sein des handicaps visuels, en fonction des capacités des rameurs, on parlera de B1, B2 et B3.

Un rameur peut-être classifié en PD et VI si celui-ci est en situation de handicap physique et visuel.

Épreuves para-aviron-adapté

Elles concernent les personnes en situation de handicap mental et psychique, et nécessitent une classification. En fonction de cette classification, les rameurs seront classés dans les catégories suivantes :

- PR-ID pour Para Rowing Intellectual Disability Il existe 4 niveaux de classification au sein des handicaps intellectuels et psychiques, en fonction de l'autonomie des rameurs, on parlera de AB, BC, CD et DE.

Épreuves para-valide

Elles concernent les personnes classifiées en para-aviron. Ce sont des épreuves mixtes de genre à 50 % et inclusives avec à minima un rameur para classifié. On parle d'épreuves PV pour para-valide.

Épreuves aviron-partagé

Elles concernent les personnes en situation d'affection de longue durée ou en situation de handicap. Elles nécessitent soit une classification, soit une attestation ALD ou MDPH qui doit être renseignée sur l'**Intranet fédéral**. Ce sont des épreuves mixtes de genre à 50 % et inclusives à minima 50 % de rameurs en situation d'affection de longue durée ou de handicap. Les épreuves mer nécessitent 50 % de valide. On parle d'épreuves AP pour aviron-partagé.

3. CLASSIFICATIONS

Tous les rameurs souhaitant participer à des épreuves nationales para-aviron et para-aviron-adapté doivent avoir été classifiés au préalable.

Handicap physique

Pour s'inscrire à une session de classification qui s'organise uniquement en présentiel, il faut en effectuer la demande par mail 2 mois avant la date de classification, et envoyer par mail les documents médicaux au minimum 45 jours avant la date de classification.

Le formulaire de diagnostic médical est téléchargeable sur <https://www.ffaviron.fr/pratiquer-laviron/aviron-et-handicaps/classification/>

Aucune classification ne sera possible sans ce dossier médical et le respect de ces délais.

Prise de rendez-vous et contacts : handicaps@ffaviron.fr

Dates et lieux des classifications :

- Vendredi 30 janvier 2026 à Paris.
- Vendredi 6 mars 2026 à Mâcon.
- Vendredi 5 juin 2026 à Bourges.

Des sessions de classifications pourraient être organisées en Région si la demande est validée par la FFAviron.

Handicap visuel

Les rameurs doivent télécharger, faire remplir par un ophtalmologue et renvoyer par mail au minimum 45 jours avant la date de la compétition le dossier d'évaluation médicale pour sportifs déficient visuel.

Le formulaire de diagnostic médical est téléchargeable sur : <https://www.ffaviron.fr/pratiquer-laviron/aviron-et-handicaps/classification/>

Aucune classification ne sera possible sans ce dossier médical et le respect de ces délais. Prise de contacts : handicaps@ffaviron.fr

Handicap mental ou psychique

Les modalités d'éligibilité sont consultables sur : <https://sportadapte.fr/pratiquer/eligibilite/>

La classification s'effectue par 2 personnes connaissant bien le rameur. Elles doivent remplir un formulaire de classification et le retourner à leur Comité Départemental du Sport Adapté (CDSA).

Le formulaire de classification est téléchargeable sur : <https://sportadapte.fr/pratiquer/formes-de-pratique/competitions/classification/>

Aviron-partagé

Pour les rameurs non classifiés, une attestation ALD (téléchargeable sur son compte ameli.fr) ou MDPH (à récupérer auprès de sa MDPH) est à envoyer au minimum 15 jours avant la clôture des engagements à handicaps@ffaviron.fr.

4. ÉQUIPEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Pour les rameurs classifiés PR1

Les bateaux utilisés sont des bateaux spécifiques à fond plat répondant aux normes d'homologation de la FFAviron et de World Rowing.

Ils doivent être obligatoirement équipés de flotteurs, d'une assise fixe avec dossier et avoir au minimum une sangle au niveau du tronc.

Cette sangle doit être fixée des deux côtés du dossier, être de matière non élastique, avoir une largeur minimale de 5 cm, être de couleur différente de la tenue de compétition et avoir une boucle fixée à l'extrémité de chaque sangle de couleur vive permettant un détachage rapide en cas de chavirage.

S'il y a plusieurs sangles, elles doivent être positionnées dans le même sens pour un détachage plus rapide.

Pour les épreuves indoor, l'assise fixe avec dossier et la sangle au niveau du tronc sont aussi obligatoires.

Pour les rameurs classifiés PR2

Les bateaux utilisés sont des bateaux spécifiques à fond plat répondant aux normes d'homologation de la FFAviron et de World Rowing.

Ils doivent être obligatoirement équipés d'une assise fixe.

Pour les épreuves indoor, l'assise fixe est aussi obligatoire.

Pour les rameurs classifiés PR3 et PR-ID

Les bateaux utilisés sont des bateaux classiques répondant aux normes d'homologation de la FFAviron et de World Rowing.

5. COMPÉTITIONS

Pour participer à une épreuve de ce règlement, les rameurs classifiés para-aviron et para-aviron-adapté doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Les rameurs classifiés PR-VI (déficient visuel) peuvent participer uniquement à des épreuves en équipages. Dans un équipage, il ne peut pas y avoir plus de 50 % de rameurs classifiés PR-VI.

Épreuves 1x PR3

Les épreuves en 1x PR3 des championnats individuels interrégionaux et de France sont réservées aux rameurs justifiant d'une perte de

RÉCAPITULATIF DE LA RÉGLEMENTATION

AVIRON ET HANDICAPS

20 points sur un membre. Ils doivent être classifiés « pointe et couple ». Les épreuves en 1x PR3 du championnat national sprint sont ouvertes à l'ensemble des rameurs PR3 classifiés « pointe et couple » et classifiés « pointe ».

Épreuves 2x PR

Les épreuves en 2x PR des championnats de France Élite - Trophées des clubs et du championnat national sprint sont réservées à des rameurs classifiés (PR1, PR2, PR3). Un équipage peut être composé avec deux rameurs de classes différentes. Ce sont des épreuves avec départ décalé, voir ci-dessous.

Rappel, un rameur classifié para-aviron peut ramer uniquement dans une classe supérieure. (ex: un équipage composé d'un PR1 et d'un PR2 se verra appliqué la compensation d'un équipage PR2).

Épreuves M2x AP

Les épreuves en M2x AP des championnats nationaux longue distance, mer, U15, U17 et Master sont des épreuves mixtes de genre à 50 % et inclusives à au moins 50 % de rameurs en situation d'affection de longue durée ou de handicap. Ces épreuves ne nécessitent pas de classifications, mais une attestation MDPH ou ALD est à fournir par mail au minimum 15 jours avant la clôture des engagements handicaps@ffaviron.fr. Ce sont des épreuves avec départs décalés, voir ci-dessous.

Si lors d'un championnat, il venait à y avoir au moins 4 équipages déclarant une attestation ALD/MDPH et au moins 4 équipages classifiés, alors un classement séparé sera proposé.

Épreuves avec temps compensés

Dans les épreuves regroupant des rameurs de classifications différentes, les départs sont décalés en utilisant la grille de temps compensés (voir annexe 2).

Une bande sonore peut être utilisée pour ces départs décalés.

En cas de faux départ d'un équipage, la procédure de course est maintenue, aucun équipage n'est rappelé et l'équipage ayant réalisé le faux départ se verra appliquer la compensation de temps initialement prévue à son chrono final à l'arrivée.

En cas de conditions météo difficiles, le comité d'équité du championnat se réserve le droit de faire partir l'ensemble des équipages en même temps et d'appliquer les compensations de temps initialement prévues aux temps finaux à l'arrivée.

6. TEMPS DE RÉFÉRENCE SUR 2 000 m :

Les temps de référence servant à la qualification aux championnats de France individuel para-aviron sont disponibles sur le site de la MAP.

7. PARA-AVIRON-ADAPTÉ

Pour participer à des épreuves des championnats de France FF Sport Adapté, les rameurs doivent avoir une licence FFSA. Cela sous-entend que le club doit être affilié à la FFSA (démarches à effectuer auprès du CD Sport Adapté local - <https://sportadapte.fr/se-licencier/>)

Ils doivent également avoir participé aux épreuves sélectives para-aviron-adapté suivantes :

- Championnat régional d'aviron indoor pour se qualifier pour le Championnat de France indoor.
- Championnat régional Jeune pour se qualifier pour le Championnat de France bateau.

Toutes les courses para-aviron-adapté sont soumises au règlement sportif FFSA.

Les entraîneurs des sportifs et arbitres officiant sur les championnats de France FFSA doivent également avoir une licence FFSA. Renseignements : para-aviron-adapte@ffaviron.fr

Les attestations ALD et MDPH pourront prochainement être déposées par le club via l'Intranet Fédéral ou par le licencié via MyFFA (demande en cours).

Le délai de 15 jours avant la clôture des engagements correspond à la date d'ouverture des inscriptions

MAIF AVIRON INDOOR – CHAMPIONNATS DE FRANCE U17, U19, SENIOR, MASTER ET PARA-AVRON



VENDREDI 30 ET SAMEDI 31 JANVIER 2026

STADE PIERRE DE COUBERTIN – PARIS

1. CALENDRIER

• Lundi	06 octobre 2025	10h00	ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr
• Lundi	12 janvier 2026	14h00	clôture des inscriptions
• Du	lundi 06 octobre 2025	au	vendredi 31 octobre 2025
• Du	samedi 01 novembre 2025	au	lundi 29 décembre 2025
• Du	mardi 30 décembre 2025	au	lundi 12 janvier 2026
			tarifs réduits
			tarifs pleins
			tarifs majorés

2. ÉPREUVES

ATTENTION ! Les catégories d'âge indoor correspondent à l'âge atteint dans le courant de l'année figurant sur sa licence=> cf. Code indoor; Annexe 7.3

Épreuves individuelles – 2000 m			50-59	50 à 59 ans	(F-H, FPL-HPL)
U17	moins de 17 ans	(F-H)	60+	60 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)
U19	moins de 19 ans	(F-H)	S PR1	Senior - para-aviron 1	(F-H)
U23	moins de 23 ans	(F-H, FPL-HPL)	S PR2	Senior - para-aviron 2	(F-H)
S	19 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)	S PR3	Senior - para-aviron 3	(F-H)
30-39	30 à 39 ans	(F-H, FPL-HPL)	Épreuves par équipe de 4 – Relais 8 x 250 m		
40-44	40 à 44 ans	(F-H, FPL-HPL)	U17MR4	moins de 17 ans - 2 femmes et 2 hommes	
45-49	45 à 49 ans	(F-H, FPL-HPL)	U19MR4	moins de 19 ans - 2 femmes et 2 hommes	
50-54	50 à 54 ans	(F-H, FPL-HPL)	SHR4	Senior - 4 hommes	
55-59	55 à 59 ans	(F-H, FPL-HPL)	SFR4	Senior - 4 femmes	
60-64	60 à 64 ans	(F-H, FPL-HPL)	SMR4	Senior - 2 femmes et 2 hommes	
65-69	65 à 69 ans	(F-H, FPL-HPL)	Avirose ^Δ	Senior - 4 femmes	
70-74	70 à 74 ans	(F-H, FPL-HPL)	Avirose ^Δ	Senior - mixtes	
75-79	75 à 79 ans	(F-H, FPL-HPL)		dont au moins 2 femmes atteintes ou opérées d'un cancer	
80+	80 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)		dont au moins 2 femmes atteintes ou opérées d'un cancer	
S PR1	Senior - para-aviron 1	(F-H)	Épreuves par équipe de 4 – Relais 4 x 500 m		
S PR2	Senior - para-aviron 2	(F-H)	SMR4 AP	Senior - 4 aviron-partagé	2 femmes et 2 hommes
S PR3	Senior - para-aviron 3	(F-H)		dont 50% de l'équipage ayant	
Épreuves individuelles sprint – 500 m				une attestation MDPH ou ALD	
U17	moins de 17 ans	(F-H)	Épreuves par équipe – 500 m à 4		
U19	moins de 19 ans	(F-H)	SMR4 PV	Senior - 4 para-valide	2 femmes et 2 hommes
U23	moins de 23 ans	(F-H, FPL-HPL)		dont au moins une personne classifiée PR1, PR2 ou PR3	
S	19 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)			
30-39	30 à 39 ans	(F-H, FPL-HPL)			
40-49	40 à 49 ans	(F-H, FPL-HPL)			

^Δ Épreuves hors Championnats de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation

Le MAIF Aviron Indoor - Championnats de France se déroule en conformité avec le Code des compétitions d'aviron indoor.

Participation

La possession d'une licence **compétition** FFAviron de la saison en cours est obligatoire pour s'inscrire: licence **AC**, **BFC** ou **IC** prise dans un club **OU** licence indoor individuelle (**IIC**) **OU** licence **indoor** événementielle (**EC**).

Pour tous les participants non-titulaires d'une licence permettant la compétition, une licence **indoor** événementielle (**EC**) sera obligatoirement proposée lors de l'inscription aux différentes épreuves. Les compétiteurs de nationalité étrangère (hors UE et EEE), à l'exclusion des compétiteurs russes et biélorusses, peuvent participer aux épreuves individuelles, mais ne seront pas classés dans le cadre du MAIF Aviron Indoor – Championnats de France.

Dans les épreuves par équipe, les relais sont ouverts à tous. Le classement Championnat de France relais est ouvert à l'ensemble des équipes. Seules les équipes homogènes de clubs peuvent rapporter des points pour le classement national indoor des clubs.

Engagements

Les inscriptions sont à effectuer sur intranet.ffaviron.fr.

La liste des engagés est accessible dès l'ouverture des inscriptions sur www.championnats.aviron-indoor.fr.

Des engagements tardifs pourront être acceptés moyennant le paiement d'un tarif spécifique et sous réserve de places disponibles.

Classements

Le classement et la délivrance de titre de Champion de France est ouvert aux rameuses et rameurs licenciés à la FFAviron, selon les mêmes conditions que celles décrites à l'article 5 du Règlement des championnats et critères pour les épreuves en bateaux.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVRON

Classification

Une session de classification aura lieu sur place **le vendredi 30 janvier 2026** avec rendez-vous préalable auprès de la FFAviron.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Il est impératif de renvoyer le formulaire de diagnostic médical 45 jours avant l'événement.

La prise de rendez-vous et le formulaire sont à demander par mail auprès de la FFAviron: handicaps@ffaviron.fr

Pour participer à la course SMR4 **AP**, les rameurs doivent envoyer une attestation MDPH ou ALD au minimum 15 jours avant l'événement à l'adresse handicaps@ffaviron.fr.

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Le programme prévisionnel des épreuves sera communiqué sur le site du MAIF Aviron Indoor: <https://championnats.aviron-indoor.fr/>.

6. CONTACT

Informations complémentaires sur le site www.championnats.aviron-indoor.fr

Par téléphone au 01 45 14 26 64 ou par mail à maif-aviron-indoor@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS NATIONAUX LONGUE DISTANCE U19, SENIOR, MASTER ET AVIRON-PARTAGÉ

CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSU LONGUE DISTANCE



SAMEDI 07 ET DIMANCHE 08 MARS 2026

MÂCON

1. CALENDRIER

• Lundi	03 février	08h00	ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr
• Mardi	24 février	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
• Vendredi	27 février	17h00	consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
• Samedi	07 mars	10h30	réunion des délégués

2. ÉPREUVES

Samedi après-midi – Distance de course : 4 000 m

1 **SM2x AP** 1 rameuse et 1 rameur en couple – aviron-partagé dont minimum 50% de l'équipage ayant une attestation MDPH, ALD ou étant classifié

Samedi après-midi – distance de course : 8 000 m

3	U19H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
4	U19F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
5	SH4x	4 rameurs en couple
6	SH4x FFSU	4 rameurs en couple
7	MCH4x	4 rameurs en couple
8	MEH4x	4 rameurs en couple
9	SH4-	4 rameurs en pointe sans barreur
10	MCH4-	4 rameurs en pointe sans barreur
11	MEH4-	4 rameurs en pointe sans barreur
12	U19H2x	2 rameurs en couple
13	U19F2x	2 rameuses en couple
14	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur
15	SF8+ FFSU	8 rameuses en pointe avec barreur
16	MCF8+	8 rameuses en pointe avec barreur
17	MEF8+	8 rameuses en pointe avec barreur
18	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
19	SM4x FFSU	2 rameuses et 2 rameurs en couple
20	MCM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
21	MEM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
22	SF2x	2 rameuses en couple
23	MCF2x	2 rameuses en couple
24	MEF2x	2 rameuses en couple

Dimanche matin – distance de course : 8 000 m

25	SH2x	2 rameurs en couple
26	MCH2x	2 rameurs en couple
27	MEH2x	2 rameurs en couple
28	U19H4x	4 rameurs en couple
29	U19F4x	4 rameuses en couple
30	U19H4-	4 rameurs en pointe sans barreur
31	U19F4-	4 rameuses en pointe sans barreur
32	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
33	SH8+ FFSU	8 rameurs en pointe avec barreur
34	MCH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
35	MEH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
36	SF4x	4 rameuses en couple
37	SF4x FFSU	4 rameuses en couple
38	MCF4x	4 rameuses en couple
39	MEF4x	4 rameuses en couple
40	SF4-	4 rameuses en pointe sans barreur
41	MCF4-	4 rameuses en pointe sans barreur
42	MEF4-	4 rameuses en pointe sans barreur
43	SM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
44	SM8+ FFSU	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
45	MCM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
46	MEM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation spécifique

Une réglementation spécifique en Annexe 1 régit ces championnats. Elle comporte un système de pénalités.

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

La participation des rameuses et rameurs des collectifs nationaux est soumise au respect des restrictions prévues dans les Règles de sélection.

Participation au championnat national longue distance Master

Un rameur Master appartient à la classe d'âge correspondant à l'âge qu'il atteint durant l'année courante. Les rameurs Master doivent donc tous avoir 27 ans ou plus en 2026. La moyenne d'âge du bateau doit être supérieure ou égale à 43 ans en catégorie C et supérieure ou égale à 55 ans en catégorie E.

Le barreur n'a pas d'âge minimum requis et il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne d'âge de l'équipage

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque club.

Un rameur peut participer à plusieurs épreuves et dans plusieurs catégories d'âge.

Championnat de France FFSU : les engagements sont faits par la FFSU.

Classement des clubs

Un classement national longue distance des clubs sera établi à l'issue du championnat.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Classification

Une session de classification aura lieu sur place le **vendredi 06 mars 2026** avec rendez-vous préalable auprès de la FFAviron.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>

Il est impératif de renvoyer le formulaire de diagnostic médical 45 jours avant l'événement.

La prise de rendez-vous et le formulaire sont à demander par mail auprès de la FFAviron : handicaps@ffaviron.fr

Participation

Pour participer à la course **SM2x AP**, les rameurs doivent envoyer une attestation MDPH ou ALD au minimum 15 jours avant l'événement à handicaps@ffaviron.fr.

Si dans l'épreuve aviron-partagé, 4 équipages Para-Valide et 4 équipages ALD/MDPH seraient engagés, des classements séparés seront mis en place.

Temps compensés

Retrouvez les tableaux des temps compensés des épreuves para en Annexe 2.

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Société des Régates Mâconnaises – Tél. 03 85 38 00 67 – C71003@ffaviron.fr

Catégories d'âge Master

Master : tout rameur âgé de 27 ans et plus.

- A : âge minimum 27 ans.
- B : âge moyen 36 ans ou plus.
- C : âge moyen 43 ans ou plus.
- D : âge moyen 50 ans ou plus.
- E : âge moyen 55 ans ou plus.
- F : âge moyen 60 ans ou plus.

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX ÉLITE - INDIVIDUEL

U19, SENIOR ET PARA-AVIRON

CRITÉRIUMS INTERRÉGIONAUX U17



SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 MARS 2026

1. CALENDRIER

- Lundi 16 février 08h00 ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr
- Mardi 03 mars 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Lundi 16 mars 16h00 retour à la FFAviron de la liste des bateaux qualifiés de la zone

2. ÉPREUVES

Des épreuves para-aviron-adapté PR3-ID peuvent être prévues par l'organisateur si le programme le permet. Si tel est le cas, les épreuves doivent être référencées au calendrier de la FFSA.

U17 - distance de course 2000m		PARA-AVIRON - distance de course : 2 000 m	
1 U17F2-	2 rameuses en pointe sans barreur	13 SF1x PR3	1 rameuse en couple (embarcation libre) – classification couple
2 U17H2-	2 rameurs en pointe sans barreur	14 SH1x PR3	1 rameur en couple (embarcation libre) – classification couple
3 U17F1x	1 rameuse en couple	15 SF2- PR3	2 rameuses en pointe sans barreur dont 2 rameuses para ou avec 1 guide femme valide
4 U17H1x	1 rameur en couple	16 SH2- PR3	2 rameurs en pointe sans barreur dont 2 rameurs para ou avec 1 guide homme ou femme valide
U19 - distance de course : 2 000 m		17 SF1x PR1	1 rameuse en couple (bateau World Rowing - assise fixe avec dossier - flotteurs obligatoires)
5 U19F2-	2 rameuses en pointe sans barreur	18 SH1x PR1	1 rameur en couple (bateau World Rowing - assise fixe avec dossier - flotteurs obligatoires)
6 U19H2-	2 rameurs en pointe sans barreur	19 SF1x PR2	1 rameuse en couple (bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)
7 U19F1x	1 rameuse en couple	20 SH1x PR2	1 rameur en couple (bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)
8 U19H1x	1 rameur en couple		
SÉNIOR - distance de course : 2 000 m			
9 SF2-	2 rameuses en pointe sans barreur		
10 SH2-	2 rameurs en pointe sans barreur		
11 SF1x	1 rameuse en couple		
12 SH1x	1 rameur en couple		

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Brevets de rameur

Pour pouvoir participer aux Critériums interrégionaux U17, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 ».

Participation

Les épreuves qualificatives pour les Championnats de France Élite - Individuel ainsi que le Critérium national U17 sont ouvertes aux équipes homogènes de club et aux équipes mixtes de clubs dans les épreuves en deux sans barreur.

Les équipes engagées doivent courir dans la zone d'appartenance de leurs clubs ou du pôle auquel ils sont rattachés. Les équipes composées de mixtes de clubs de deux zones différentes peuvent courir au choix dans l'une de ces deux zones.

Les équipes ayant annoncé préalablement leur non-participation au Championnat de France libèrent le quota qu'ils pourraient obtenir pour un autre équipage. Pour les équipes mixtes de zone et hors-zone, un quota supplémentaire est attribué par équipage présent dans les quotas. Ces équipes sont qualifiées et cèdent leur quota à l'équipage suivant.

La qualification pour le Championnat de France Élite - Individuel s'opère par 3 voies différentes :

- En amont : Les équipes ou athlètes qualifiés directement par la DTN (cf. Règles de sélection).
- Aux championnats interrégionaux Élite - Individuel (selon les quotas attribués par zone en page 4 ou règle spécifique pour les para). Attention : aucune demande de rattrapage ou de dérogation pour quelque motif que ce soit ne sera acceptée.
- À postériori : la DTN peut rattraper des athlètes U19 et U23 identifiés (cf. Règles de sélection)

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par les clubs ou par les comités départementaux, les ligues ou la FFAviron dans le cas des mixtes de clubs.

À la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFAviron aux responsables de zone.

Lieux

Les épreuves qualificatives pour les Championnats de France Élite - Individuel sont organisées par chacune des quatre zones :

- Zone Nord-Est : Gravelines
- Zone Nord-Ouest : Mantes-la-Jolie
- Zone Sud-Est : Aiguebelette
- Zone Sud-Ouest : Cazaubon

4. RÉGLEMENTATIONS PARA-AVIRON

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être déjà classifiés pour pouvoir être engagés et titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Participation

La qualification pour le championnat de France Élite - Individuel para-aviron s'opère par 2 voies différentes :

- En amont : une liste hiérarchisée de rameuses et rameurs qualifiés directement pour le Championnat de France Élite - Individuel sera établie par la DTN au regard des performances réalisées lors des différentes étapes des Règles de sélection de l'équipe de France Paralympique. Les rameuses et rameurs figurant sur cette liste ne seront pas obligés à participer aux championnats interrégionaux.
- Aux championnats interrégionaux Élite - Individuel ; voir les règles de qualifications en page 10.
- En fonction du nombre d'engagés, la DTN proposera des regroupements d'épreuve afin de favoriser l'attractivité et la densité des courses.

Qualifications para-aviron

Pour se qualifier au Championnat de France Élite - Individuel para-aviron, les équipes doivent réaliser une performance (exprimée en % et calculée par rapport aux temps de référence de chaque catégorie) qui ne soit pas inférieure de plus de 20 % à celle réalisée par le bateau le plus performant de la journée.

Exemple: Meilleur temps de référence de la journée SH1x: 95 % du temps de référence. Les rameurs et rameuses para-aviron doivent réaliser une performance supérieure à 75 % du temps de référence de leur catégorie.

Épreuves avec temps compensés

Voir réglementation aviron et handicaps, page 6, article 5: Compétitions

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES - RÉSULTATS

Programme

Les programmes des épreuves qualificatives sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Retour des résultats à la FFAviron

À l'issue des épreuves qualificatives:

- Les coordonnateurs de zone retournent à championnats@ffaviron.fr, pour le **lundi 16 mars 2026 à 16h00**, la liste des bateaux qualifiés dans la limite de leur quota.
- Les engagements au Championnat de France **Élite - Individuel** sont faits automatiquement à l'issue des Championnats interrégionaux **Élite - Individuel** en fonction des résultats, dans la limite des quotas de chaque zone.
- En cas de refus de qualification, les clubs concernés doivent prévenir le coordonnateur de zone **avant le lundi 16 mars 2026 à 12h00**.
- En cas de quotas non remplis, les places disponibles ne seront pas attribuées.

6. CONTACTS COORDINATEURS

- Zone Nord-Est: Sportif: Léo RONCHARD
- Zone Nord-Ouest: Sportif: Jacky BLOQUET
- Zone Sud-Est: Sportif: Régis BOREL
- Zone Sud-Ouest: Sportif: Anthony PERROT

Technique: Charlotte CULTY
Technique: Alexandre HUSS
Technique: Frédéric PERRIER
Technique: Yann VIDALINC

Arbitre: Sandrine L'HUILLIER
Arbitre: Amélie ZECH
Arbitre: Nicolas PARQUIC
Arbitre: Rémi BOUSQUET

CHAMPIONNATS DE FRANCE ÉLITE - INDIVIDUEL

U19, SENIOR ET PARA-AVIRON

CRITÉRIUM NATIONAL U17



VENDREDI 27 AU DIMANCHE 29 MARS 2026

CAZAUBON

1. CALENDRIER

- Mercredi 18 mars 17h00 validation de la liste des inscrits par la FFAviron
- Vendredi 20 mars 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Jeudi 26 mars 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

U17 - distance de course 2000m		PARA-AVIRON - distance de course : 2 000 m	
1 U17F2-	2 rameuses en pointe sans barreur	13 SF1x PR3	1 rameuse en couple (embarcation libre) – classification couple
2 U17H2-	2 rameurs en pointe sans barreur	14 SH1x PR3	1 rameur en couple (embarcation libre) – classification couple
3 U17F1x	1 rameuse en couple	15 SF2- PR3	2 rameuses en pointe sans barreur dont 2 rameuses para ou avec 1 guide femme valide
4 U17H1x	1 rameur en couple	16 SH2- PR3	2 rameurs en pointe sans barreur dont 2 rameurs para ou avec 1 guide homme ou femme valide
U19 - distance de course : 2 000 m		17 SF1x PR1	1 rameuse en couple (bateau World Rowing - assise fixe avec dossier - flotteurs obligatoires)
5 U19F2-	2 rameuses en pointe sans barreur	18 SH1x PR1	1 rameur en couple (bateau World Rowing - assise fixe avec dossier - flotteurs obligatoires)
6 U19H2-	2 rameurs en pointe sans barreur	19 SF1x PR2	1 rameuse en couple (bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)
7 U19F1x	1 rameuse en couple	20 SH1x PR2	1 rameur en couple (bateau World Rowing - assise fixe - flotteurs facultatifs)
8 U19H1x	1 rameur en couple		
SÉNIOR - distance de course : 2 000 m			
9 SF2-	2 rameuses en pointe sans barreur		
10 SH2-	2 rameurs en pointe sans barreur		
11 SF1x	1 rameuse en couple		
12 SH1x	1 rameur en couple		

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les championnats de France Élite - Individuel ainsi que le Critérium national U17 sont ouverts aux équipages qualifiés lors des épreuves qualificatives et ceux listés par la DTN.

Engagements

Les équipages qualifiés et ceux listés par la DTN sont engagés sur intranet.ffaviron.fr par la FFAviron.

Incident de parcours

En cas d'incident avéré d'un équipage sur le parcours contre la montre ou à l'échauffement de celui-ci, le DTN ou son représentant décidera de leur intégration ou non dans les séries qualificatives des Championnats de France Élite - Individuel.

Le nombre d'équipages repêchés est limité au maximum à deux par épreuve. Ces équipages seront classés après les dernières places qualificatives du classement du parcours contre la montre.

Une modification du système de progression sera effectuée.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Épreuves para-aviron

Voir le récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps en page 6.

Participation

Les championnats de France Élite - Individuel para-aviron sont ouverts aux équipages qualifiés lors des épreuves qualificatives et ceux listés par la DTN

Épreuves avec temps compensés

Voir réglementation aviron et handicaps, page 6, article 5 : Compétitions

Classement

Une récompense sera attribuée dans chaque épreuve au meilleur équipage composé de rameurs U19.

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les épreuves démarreront le vendredi matin, et se termineront le dimanche après-midi.

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Informations et réservation auprès de l'Office de Tourisme – Tél. 05 62 69 26 56 – accueil@barbotantourisme.fr – www.barbotantourisme.fr

CHAMPIONNATS DE LIGUE JEUNE ET CRITÉRIUM AVIRON-PARTAGÉ

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SÉLECTIFS FFSA



MAI 2026

1. CALENDRIER

- Le mardi qui suit le championnat de ligue date limite de retour à la zone et à la FFAviron de la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés par les ligues dans la limite de leurs quotas.

Les dates et les modalités d'inscription et de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa ligue.

2. ÉPREUVES

AVIRON-PARTAGÉ– distance de course : 1 000 m				JEUNE – distance de course : 1 000 m			
1	J14M2x AP	1 rameuse et 1 rameur en couple dont 1 ayant une attestation MDPH, ALD ou étant classifié		4	J13F1x	1 rameuse en couple	
				5	J13H1x	1 rameur en couple	
				6	J14F1x	1 rameuse en couple	
				7	J14H1x	1 rameur en couple	
				8	J14F2x	2 rameuses en couple	
				9	J14H2x	2 rameurs en couple	
JEUNE – distance de course : 500 m							
2	J12F1x	1 rameuse en couple					
3	J12H1x	1 rameur en couple					
PARA-AVIRON ADAPTÉ (sélectif pour le championnat de France FFSA) : 500 m							
10	U16-U18 F1x AB	1 rameuse en couple – Jeune	classe AB	18	F1x BC	1 rameuse en couple – adulte	classe BC
11	U16-U18 H1x AB	1 rameur en couple – Jeune	classe AB	19	H1x BC	1 rameur en couple – adulte	classe BC
12	U16-U18 F1x BC	1 rameuse en couple – Jeune	classe BC	20	F1x CD	1 rameuse en couple – adulte	classe CD
13	U16-U18 H1x BC	1 rameur en couple – Jeune	classe BC	21	H1x CD	1 rameur en couple – adulte	classe CD
14	U16-U18 F1x CD	1 rameuse en couple – Jeune	classe CD	20	F1x DE	1 rameuse en couple – adulte	classe DE
15	U16-U18 H1x CD	1 rameur en couple – Jeune	classe CD	21	H1x DE	1 rameur en couple – adulte	classe DE
14	U16-U18 F1x DE	1 rameuse en couple – Jeune	classe DE	22	H2x BCD	2 rameurs en couple	classe BC-CD
15	U16-U18 H1x DE	1 rameur en couple – Jeune	classe DE	23	H2x CDE	2 rameurs en couple	classe CD-DE
16	F1x AB	1 rameuse en couple – adulte	classe AB	22	M2x BCD	1 rameuse et 1 rameur en couple	classe BC-CD
17	H1x AB	1 rameur en couple – adulte	classe AB	23	M2x CDE	1 rameuse et 1 rameur en couple	classe CD-DE
				24	4Yx+ BCDE	yolette à 4 rameuses ou rameurs/toute catégorie en couple avec barreur adapté (classé CD ou DE)	

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Brevets de rameurs

Pour pouvoir participer au championnat de ligue Jeune, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 ».

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Engagements

Engagements aux championnats de ligue Jeune

Les engagements aux Championnats de ligue Jeune sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque club.

Ces championnats sont qualificatifs pour les Championnats interrégionaux Jeune et obligatoires pour au moins 75 % des rameurs composant les bateaux participant au Championnat national Jeune.

Engagements aux championnats interrégionaux Jeune

Les engagements aux Championnats interrégionaux Jeune sont faits automatiquement à l'issue des Championnats de ligue Jeune en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque ligue.

À l'issue des Championnats de ligue Jeune :

- Les clubs des équipages sélectionnés doivent transmettre aux responsables de zone le nom du délégué qui sera présent lors du Championnat interrégional Jeune.
- Les clubs qui refusent la qualification d'un équipage doivent en informer les responsables de ligue **avant le lundi suivant le championnat de ligue à 14h00**.
- Les responsables de ligue retournent à la zone la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les responsables de ligue retournent à la FFAviron la liste des rameurs ayant participé à leur Championnat de ligue Jeune **avec** leur numéro de licence.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Équipages de l'épreuve U15 aviron-partagé

Un des deux rameurs doit être classifié ou fournir une attestation ALD/MDPH, l'autre doit être valide.

Épreuves avec temps compensés

Voir réglementation aviron et handicaps, page 6, article 5 : Compétitions.

5. RÉGLEMENTATION FFSA – PARA-AVIRON-ADAPTÉ

Participation

Les rameurs doivent participer à ces épreuves pour se qualifier au Championnat de France FFSA (en bateau individuel et/ou en bateau long).

Les mixtes de clubs sont autorisées pour les rameurs isolés, entre clubs d'une même région (engagement par mail auprès de Charlotte CULTY). Dans ce cas, l'équipage mixte doit participer au championnat régional.

Voir le règlement para-aviron-adapté 2025-2028 de la FFSA : <https://sportadapte.fr/pratiquer/formes-de-pratique/la-compétition-en-sport-adapte/>

Les épreuves de deux de couple masculin sont ouvertes aux féminines. En cas de moins de 3 équipages mixtes engagés, composé d'un homme et d'une femme en BC et CD, l'épreuve sera classée en deux de couple masculin.

Catégorie d'âges

Pour la saison sportive 2025/2026, les années de naissance des catégories sont les suivantes : U16 - U18 : 2008, 2009, 2010, 2011

6. PROGRAMME

Les programmes des Championnats de ligue Jeune sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve.
- Finales de classement pour chaque épreuve.

VENDREDI 08 AU DIMANCHE 10 MAI 2026

MÂCON

1. CALENDRIER

- Lundi 13 avril 08h00 ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr
- Mardi 28 avril 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 01 mai 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi 08 mai 13h00 réunion des délégués (sous réserve de la modification du programme définitif des épreuves)

2. ÉPREUVES

U19 – distance de course: 2 000 m

- | | | |
|---|--------|-----------------------------------|
| 1 | U19H2x | 2 rameurs en couple |
| 2 | U19H4- | 4 rameurs en pointe sans barreur |
| 3 | U19H4x | 4 rameurs en couple |
| 4 | U19H8+ | 8 rameurs en pointe avec barreur |
| 5 | U19M4x | 2 rameuses et 2 rameurs en couple |
| 6 | U19F2x | 2 rameuses en couple |
| 7 | U19F4- | 4 rameuses en pointe sans barreur |
| 8 | U19F4x | 4 rameuses en couple |
| 9 | U19F8+ | 8 rameuses en pointe avec barreur |

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Pour les rameurs étrangers, se reporter à l'article 5 du Règlement de championnats et critères.

La participation des rameuses et rameurs des collectifs nationaux est soumise au respect des restrictions prévues dans les Règles de sélection.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque club.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

En fonction du nombre d'engagés et des amplitudes horaires, des finales de classement au-delà de la 24^e place pourront être organisées.

- Vendredi 08 mai après-midi séries qualificatives U19
- Samedi 09 mai après-midi demi-finales A/B et C/D ou tiers de finales A/B/C U19
- Dimanche 10 mai matin finales U19

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Société des Régates Mâconnaises – Tél. 03 85 38 00 67 – regates.maconnaises@free.fr ou C71003@ffaviron.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉLITE – TROPHÉE DES CLUBS SENIOR ET PARA-AVIRON

SAMEDI 09 ET DIMANCHE 10 MAI 2026

1. CALENDRIER

• Lundi	13 avril	08h00	ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr
• Mardi	28 avril	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
• Vendredi	01 mai	17h00	consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
• Vendredi	08 mai	13h00	réunion des délégués (sous réserve de la modification du programme définitif des épreuves)

2. ÉPREUVES

PARA-AVIRON – distance de course : 2 000 m

1	SH2x PR	2 rameurs en couple classifiés PR1, PR2 ou PR3
2	SF2x PR	2 rameuses en couple classifiées PR1, PR2 ou PR3

6	SF2x PL	2 rameuses en couple poids léger
7	SH2x PL	2 rameurs en couple poids léger

~~8 SH4- PL~~ 4 rameurs en pointe sans barreur poids léger

SÉNIOR – distance de course : 2 000 m

2	SF4-	4 rameuses en pointe sans barreur
3	SH4-	4 rameurs en pointe sans barreur
4	SF2x	2 rameuses en couple
5	SH2x	2 rameurs en couple

8	SF4x	4 rameuses en couple
9	SH4x	4 rameurs en couple
10	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur
11	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
12	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque club.
Un rameur peut participer au maximum à deux des épreuves de ce championnat de France.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs composés en totalité de rameurs classifiés.
Les rameurs et rameuses PR3 classifiés en pointe sont autorisés à ramer en 2x.

Rappel: un rameur classifié para-aviron peut ramer uniquement dans une classe supérieure. (ex: un équipage composé d'un PR1 et d'un PR2 se verra appliqué la compensation d'un équipage PR2).

Épreuves avec temps compensés

Voir réglementation aviron et handicaps, page 6, article 5: Compétitions

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

• Samedi	09 mai	matin	séries qualificatives Senior séries para-aviron
		après-midi	demi-finales C/D et A/B ou tiers de finales A/B/C Senior
• Dimanche	10 mai	après-midi	finale D et C Senior finale para-aviron finale B et A Senior

6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Société des Régates Mâconnaises – Tél. 03 85 38 00 67 – regates.maconnaises@free.fr ou C71003@ffaviron.fr

VENDREDI 15 ET SAMEDI 16 MAI 2026

MARSEILLE

1. CALENDRIER

• Lundi	1 avril	08h00	ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr
• Mardi	05 mai	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
• Vendredi	08 mai	17h00	consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
• Jeudi	14 mai	18h00	réunion d'information obligatoire pour les délégués

2. ÉPREUVES

AVIRON-PARTAGÉ – distance de course : 6 km

1	SM2x AP	1 rameuse et 1 rameur en couple dont 1 ayant une attestation MDPH, ALD ou étant classifié et pouvant utiliser un siège mobile
---	---------	---

SÉNIOR – distance de course : 6 km

4	SM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
5	SM4+	2 rameuses et 2 rameurs en pointe avec barreur
6	SM4x+	2 rameurs et 2 rameurs en couple avec barreur
7	SH4x+	4 rameurs en couple avec barreur
8	SH2x	2 rameurs en couple
9	SH1x	1 rameur en couple
10	SF4x+	4 rameuses en couple avec barreur
11	SF2x	2 rameuses en couple
12	SF1x	1 rameuse en couple

MASTER – distance de course : 6 km

13	M40H4x+	4 rameurs en couple avec barreur
14	M40H2x	2 rameurs en couple
15	M40H1x	1 rameur en couple
16	M40F4x+	4 rameuses en couple avec barreur
17	M40F2x	2 rameuses en couple
18	M40F1x	1 rameuse en couple
19	M40M2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
20	M40M4x+	2 rameurs et 2 rameurs en couple avec barreur

U19 – distance de course : 6 km

21	U19H4x+	4 rameurs en couple avec barreur
22	U19F4x+	4 rameuses en couple avec barreur
23	U19M4x+	2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur
24	U19M2x	1 rameuse et 1 rameur en couple

U17 – distance de course : 6 km

25	U17H4x+	4 rameurs en couple avec barreur
26	U17F4x+	4 rameuses en couple avec barreur
27	U17M4x+	2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation aux championnats de France

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Les rameuses et rameurs Master doivent avoir 40 ans ou plus dans l'année en cours.

La participation des rameuses et rameurs des collectifs nationaux est soumise au respect des restrictions prévues dans les Règles de sélection.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque club.

Le numéro d'identification fédérale des bateaux mer doit être renseigné dans le champ « n° bateau/dossard » lors des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr.

Bateaux

Les bateaux doivent être conformes à la jauge de restriction du Code des régates en mer.

Classements

Les classements se font par épreuve et non en fonction des courses auxquelles les concurrents participent (exemple : plusieurs épreuves regroupées au sein d'une même course).

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Participation

Pour participer à la course SM2x AP, les rameurs doivent être en capacité d'utiliser un siège mobile et envoyer une attestation MDPH ou ALD au minimum 15 jours avant l'événement à l'adresse handicaps@ffaviron.fr

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires et l'ordre des courses sont établis en fonction du nombre d'engagés.

L'organisateur prévoit un écart de 30 à 40 minutes entre les courses d'une même catégorie.

Les horaires et les distances de parcours pourront être changés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes d'organisation.

Des manches qualificatives, des finales directes et des finales de classement pourront être organisées en fonction du nombre d'engagés.

Les épreuves U17 et U19, tout comme les épreuves Senior et Master, seront disputées au sein d'une même course jusqu'à 15 bateaux engagés au total. Un moyen d'identification des équipages U17 et Master sera fourni par la FFAviron quand les épreuves sont regroupées. Si ces courses doivent être dissociées, l'une des épreuves prendra le départ 10 à 20 minutes après l'horaire de la première épreuve.

• Vendredi	15 mai	matin	séries qualificatives si nécessaires et entraînement
• Vendredi	15 mai	après-midi	finales épreuves mixtes
• Samedi	16 mai	matin	finales épreuves femmes
• Samedi	16 mai	après-midi	finales épreuves hommes

6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

CD13 – 15, place de la joliette 13002 MARSEILLE – Tél. ?? ?? ?? ?? – CD13@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS NATIONAUX SPRINT U19, U23, SENIOR, MASTER ET PARA-AVIRON

SAMEDI 06 ET DIMANCHE 07 JUIN 2026

1. CALENDRIER

• Lundi	11 mai	08h00	ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr
• Mardi	26 mai	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
• Vendredi	29 mai	17h00	consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
• Vendredi	05 juin	18h00	réunion des délégués (sous réserve de la modification du programme définitif des épreuves)

2. ÉPREUVES

SPRINT – distance de course : 500 m

Samedi matin

1	U19F1x	1 rameuse en couple
2	U19H2-	2 rameurs en pointe
3	U19F4-	4 rameuses en pointe sans barreur
4	U19H2x	2 rameurs en couple
5	M40H2x	2 rameurs en couple
6	M40F4x	4 rameuses en couple
7	SH2-	2 rameurs en pointe sans barreur
8	SF8+	8 rameuses en pointe
9	SF4x	4 rameuses en couple
10	SH1x	1 rameur en couple
11	SF1x PR1	1 rameuse en couple classifiée PR1 -
12	SH1x PR1	1 rameur en couple -classifié PR1
13	SF1x PR2	1 rameuse en couple classifiée PR2
14	SH1x PR2	1 rameur en couple classifié PR2
15	SF1x PR3	1 rameuse en couple classifiée PR3
		« pointe et couple » et « pointe »
16	SH1x PR3	1 rameur en couple classifié PR3
		« pointe et couple » et « pointe »

Samedi après-midi

17	U19H4x	4 rameurs en couple
18	U19H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
19	U19F2-	2 rameuses en pointe sans barreur
20	U19F2x	2 rameuses en couple
21	M40F2x	2 rameuses en couple
22	M40H4x	4 rameurs en couple
23	SF1x	1 rameuse en couple
24	SF2-	2 rameuses en pointe sans barreur
25	SH4x	4 rameurs en couple
26	SH2x	2 rameurs en couple

Dimanche matin

26	SF2x PR	2 rameuses en couple classifiées PR1, et/ou PR2 et/ou PR3
27	SH2x PR	2 rameurs en couple classifiés PR1, et/ou PR2 et/ou PR3
28	U19H4-	4 rameurs en pointe sans barreur
29	U19F4-	4 rameuses en pointe sans barreur
30	U19H1x	1 rameur en couple
31	U19F4x	4 rameuses en couple
32	M40M2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
33	M40M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
34	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
35	SF2x	2 rameuses en couple
36	SF4-	4 rameuses en pointe sans barreur
37	SH4-	4 rameurs en pointe sans barreur

Dimanche après-midi

38	U23M2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
39	U19M2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
40	U19M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
41	U19M8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
42	M40M8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
43	SM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
44	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
45	SM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club.

La participation des rameuses et rameurs des collectifs nationaux est soumise au respect des restrictions prévues dans les Règles de sélection.

Les rameuses et rameurs Master doivent avoir 40 ans ou plus dans l'année en cours.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque club.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Participation

Les rameurs peuvent participer aux épreuves en 1x du samedi et aux épreuves en 2x le dimanche.

Les épreuves du dimanche en 2x sont ouvertes aux équipages homogènes et mixtes de clubs composés en totalité de rameurs classifiés.

Les rameurs PR3 classifiés en pointe sont autorisés à participer aux épreuves en 1x et 2x.

Rappel: un rameur para classifié peut ramer uniquement dans une classe supérieure. (ex: un équipage composé d'un PR1 et d'un PR2 se verra appliqué la compensation d'un équipage PR2).

En fonction du nombre d'engagés, la DTN proposera des regroupements d'épreuve afin de favoriser l'attractivité et la densité des courses.

Épreuves avec temps compensés

Voir réglementation aviron et handicaps, page 6, article 5: Compétitions

Classification

Une session de classification pour les handicaps physiques aura lieu sur place le **vendredi 5 juin** avec rendez-vous préalable auprès de la FFAviron.

La prise de rendez-vous et le formulaire sont à demander par mail auprès de la FFAviron: handicaps@ffaviron.fr

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés. Des finales C pour les épreuves à plus de 24 partants peuvent être organisé en fonction de la grille horaire.

- matin et après-midi séries qualificatives puis finales B et A

6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Aviron Club de Bourges – Tél. 02 48 67 94 46 – C18001@ffaviron.fr – www.aviron-bourges.org

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX JEUNE ET CRITÉRIUM AVIRON-PARTAGÉ JEUNE



ENTRE LE SAMEDI 30 MAI ET LE DIMANCHE 14 JUIN 2026

1. CALENDRIER

- Le mardi qui suit le championnat de ligue date limite de retour à la zone et à la FFAviron de la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés par les ligues dans la limite de leurs quotas.

Les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa zone.

2. ÉPREUVES

JEUNE – distance de course : 1 000 m

- | | | |
|---|--------|----------------------|
| 1 | J13F1x | 1 rameuse en couple |
| 2 | J13H1x | 1 rameur en couple |
| 3 | J14F1x | 1 rameuse en couple |
| 4 | J14H1x | 1 rameur en couple |
| 5 | J14F2x | 2 rameuses en couple |
| 6 | J14H2x | 2 rameurs en couple |

AVIRON-PARTAGÉ – distance de course : 1 000 m

- | | | |
|---|-----------|----------------------------------|
| 7 | J14M2x AP | 1 rameuse et 1 rameurs en couple |
| dont 1 ayant une attestation MDPH, ALD ou étant classifié | | |

D'autres épreuves peuvent être programmées par les responsables de zone.

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Brevets de rameurs

Pour pouvoir participer aux championnats interrégionaux Jeune, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 ».

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.
36 équipages maximum qualifiés par épreuves.

Engagements aux championnats interrégionaux Jeune

Les engagements aux championnats interrégionaux Jeune sont faits automatiquement à l'issue des Championnats de ligue Jeune en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque ligue.

Lieux

Les championnats interrégionaux sont organisés par chacune des quatre zones :

- Zone Nord-Est : Lac des Vieilles-Forges – Charleville-Mézières
- Zone Nord-Ouest : [Léry - Poses](#)
- Zone Sud-Est : Vichy
- Zone Sud-Ouest : Brive-la-Gaillarde

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Équipages de l'épreuve U15 aviron-partagé

Un des deux rameurs doit fournir une attestation ALD, MDPH ou être classifié l'autre doit être valide.

Les U15 aviron partagé doivent effectuer deux parcours, même en cas de finale directe.

Si dans l'épreuve aviron-partagé, 4 équipages para-valide et 4 équipages ALD/MDPH seraient engagés, des classements séparés seront mis en place.

Épreuves avec temps compensés

Voir réglementation aviron et handicaps, page 6, article 5: Compétitions

5. PROGRAMME

Les programmes des Championnats interrégionaux Jeune sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve.
- Finales de classement pour chaque épreuve.

6. CONTACT

- | | |
|---------------------|--------------------------|
| • Zone Nord-Est : | Sportif : Léo RONCHARD |
| • Zone Nord-Ouest : | Sportif : Jacky BLOQUET |
| • Zone Sud-Est : | Sportif : Régis BOREL |
| • Zone Sud-Ouest : | Sportif : Anthony PERROT |

- | |
|------------------------------|
| Technique : Charlotte CULTY |
| Technique : Alexandre HUSS |
| Technique : Frédéric PERRIER |
| Technique : Yann VIDALINC |

- | |
|-------------------------------|
| Arbitre : Sandrine L'HUILLIER |
| Arbitre : Amélie ZECH |
| Arbitre : Nicolas PARQUIC |
| Arbitre : Rémi BOUSQUET |

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX U17 ET CRITÉRIUM AVIRON-PARTAGÉ U17



SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 JUIN 2026

1. CALENDRIER

- Lundi 18 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr
- Mardi 02 juin 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr

Les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa zone.

2. ÉPREUVES

U17 – distance de course : 1 500 m

- 1 U17H2x 2 rameurs en couple
- 2 U17H1x 1 rameur en couple
- 3 U17H4x 4 rameurs en couple
- 4 U17H4+ 4 rameurs en pointe avec barreur
- 5 U17H2- 2 rameurs en pointe sans barreur
- 6 U17H8+ 8 rameurs en pointe avec barreur
- 7 U17F2x 2 rameuses en couple
- 8 U17F1x 1 rameuse en couple

- 9 U17F4x 4 rameuses en couple
- 10 U17F4+ 4 rameuses en pointe avec barreur
- 11 U17F2- 2 rameuses en pointe sans barreur
- 12 U17F8+ 8 rameuses en pointe avec barreur
- 13 U17M4x 2 rameuses et 2 rameurs en couple

AVIRON-PARTAGÉ U17 – distance de course : 1 500 m

- 14 U17M2x AP 1 rameuse et 1 rameur en couple
dont 1 ayant une attestation MDPH, ALD ou étant classifié

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Brevets de rameur et barreur

Pour pouvoir participer aux Championnats interrégionaux U17, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 » et les barreurs du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur ».

Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club.

Pour les rameurs étrangers, se reporter à l'article 5 du Règlement de championnats et critères.

À partir de deux engagés, un parcours doit être obligatoirement réalisé pour qualifier les équipages.

En cas de 24 engagés ou moins, au total dans les 4 zones, tous les équipages sont qualifiés, avec l'obligation de concourir selon la règle ci-dessus afin d'établir une hiérarchie. À partir de 25 engagés sur tout le territoire, les quotas sont appliqués.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque club.

Engagements au Championnat de France U17

Les engagements sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux qualificatifs en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

À l'issue des championnats interrégionaux :

- En cas de refus de la qualification, les clubs doivent prévenir les responsables de zone **avant le mardi 17 juin 16h00**.
- Les coordonnateurs de zone retournent à championnats@ffaviron.fr la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les listes portent les noms **et les numéros de licences** des rameurs ayant effectivement participé aux championnats interrégionaux.
- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué du club à la réunion des délégués lors du Championnat de France.

Lieux

Les épreuves qualificatives pour le Championnat de France U17 sont organisées par chacune des quatre zones :

- Zone Nord-Est : Lac des Vieilles-Forges – Charleville-Mézières
- Zone Nord-Ouest : [Léry Poses](#)
- Zone Sud-Est : Vichy
- Zone Sud-Ouest : Brive-la-Gaillarde

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Équipages des épreuves aviron-partagé U17

Un des deux rameurs doit fournir une attestation ALD, MDPH ou être classifié, l'autre doit être valide.

Les U17 aviron-partagé doivent effectuer deux parcours, même en cas de finale directe.

Si dans l'épreuve aviron-partagé, 4 équipages para-valide et 4 équipages ALD/MDPH seraient engagés, des classements séparés seront mis en place.

Épreuves avec temps compensés

Voir réglementation aviron et handicaps, page 6, article 5 : Compétitions

5. PROGRAMME

Les programmes des championnats interrégionaux sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

6. CONTACTS COORDINATEURS

- Zone Nord-Est : Sportif : Léo RONCHARD
- Zone Nord-Ouest : Sportif : Jacky BLOQUET
- Zone Sud-Est : Sportif : Régis BOREL
- Zone Sud-Ouest : Sportif : Anthony PERROT

- Technique : Charlotte CULTY
- Technique : Alexandre HUSS
- Technique : Frédéric PERRIER
- Technique : Yann VIDALINC

- Arbitre : Sandrine L'HUILLIER
- Arbitre : Amélie ZECH
- Arbitre : Nicolas PARQUIC
- Arbitre : Rémi BOUSQUET

1. CALENDRIER

• Lundi	02 juin	08h00	ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr
• Mardi	23 juin	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
• Vendredi	26 juin	17h00	consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
• Jeudi	02 juillet	18h00	réunion des délégués

2. ÉPREUVES

JEUNE – distance de course : 1 000 m				5	U15M2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
1	U15F4x+	4 rameuses en couple avec barreur		6	U15M4x+	2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur
2	U15F8x+	8 rameuses en couple avec barreur		AVIRON-PARTAGÉ – distance de course : 1 000 m		
3	U15H4x+	4 rameurs en couple avec barreur		7	U15M2x AP	1 rameuse et 1 rameurs en couple
4	U15H8x+	8 rameurs en couple avec barreur				dont 1 ayant une attestation MDPH, ALD ou étant classifié

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**Brevets de rameur et barreur**

Pour pouvoir participer au Championnat national Jeune, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 » et les barreurs du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur ».

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipes homogènes de club.

Pour les rameurs étrangers, se reporter à l'article 5 du Règlement des championnats et critères.

75 % des rameurs composant un équipage U15 doivent avoir participé aux Championnats de ligue Jeune.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque club.

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves du Championnat national Jeune.

L'engagement en deux de couple mixte est limité à un équipage par club

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON**Brevets de rameurs**

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Équipages de l'épreuve aviron-partagé U15

Un des deux rameurs doit fournir une attestation ALD, MDPH ou être classifié, l'autre doit être valide.

Les U15 aviron-partagé doivent effectuer deux parcours, même en cas de finale directe.

Si dans l'épreuve aviron-partagé, 4 équipages para-valide et 4 équipages ALD/MDPH seraient engagés, des classements séparés seront mis en place.

Épreuves avec temps compensés

Voir réglementation aviron et handicaps, page 6, article 5 : Compétitions

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

• Vendredi	03 juillet	après-midi	séries U15
• Samedi	04 juillet	après-midi	demi-finales U15
• Dimanche	05 juillet	après-midi	finale U15

6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club Nautique de Libourne – Tél. 05 57 51 25 97 – C33042@ffaviron.fr – www.cnlibourne.fr

1. CALENDRIER

• Lundi	15 juin	08h00	ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr
• Mardi	30 juin	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
• Vendredi	03 juillet	17h00	consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
• Vendredi	10 juillet	10h00	réunion des délégués

2. ÉPREUVES

MASTER – distance de course: 1 000 m				Samedi après-midi			
Vendredi après-midi				29	MEH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	E
1	MBH1x	1 rameur en couple	B	30	MGH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	G
2	MCH1x	1 rameur en couple	C	31	MEF2x	2 rameuses en couple	E
3	MDH1x	1 rameur en couple	D	32	MFF2x	2 rameuses en couple	F
4	MBF2-	2 rameuses en pointe sans barreur	B	33	MGF2x	2 rameuses en couple	G
5	MDF2-	2 rameuses en pointe sans barreur	D	34	MCH4x	4 rameurs en couple	C
6	MEH1x	1 rameur en couple	E	35	MDH4x	4 rameurs en couple	D
7	MAF2x	2 rameuses en couple	A	36	MFH4x	4 rameurs en couple	F
8	MBF2x	2 rameuses en couple	B	37	MCF8+	8 rameuses en pointe avec barreur	C
9	MCF2x	2 rameuses en couple	C	38	MCH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	C
10	MDF2x	2 rameuses en couple	D	39	MEM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	E
11	MEH2x	2 rameurs en couple	E	40	MGM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	G
12	MFH2x	2 rameurs en couple	F	41	MBM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	B
13	MGH2x	2 rameurs en couple	G	42	MDM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	D
14	MFF4x	4 rameuses en couple	F	43	MHM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	H
15	MBH2-	2 rameurs en pointe sans barreur	B	44	MAM2x AP	1 rameuse et 1 rameur en couple dont 1 ayant une attestation MDPH, ALD ou étant classifié	A
16	MDH2-	2 rameurs en pointe sans barreur	D				
Samedi matin				Dimanche matin			
17	MBF1x	1 rameuse en couple	B	45	MDH4+	4 rameurs en pointe avec barreur	D
18	MCF1x	1 rameuse en couple	C	46	MAH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	A
19	MDF1x	1 rameuse en couple	D	47	MFF1x	1 rameuse en couple	F
20	MEF1x	1 rameuse en couple	E	48	MHF1x	1 rameuse en couple	H
21	MAH2x	2 rameurs en couple	A	49	MFH1x	1 rameur en couple	F
22	MBH2x	2 rameurs en couple	B	50	MHH1x	1 rameur en couple	H
23	MCH2x	2 rameurs en couple	C	51	MCF4x	4 rameuses en couple	C
24	MDH2x	2 rameurs en couple	D	52	MDF4x	4 rameuses en couple	D
25	MAF4-	4 rameuses en pointe sans barreur	A	53	MAM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	A
26	MEF4x	4 rameuses en couple	E	54	MCM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	C
27	MCH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	C	55	MFM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	F
28	MEH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	E	56	MDM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur	D

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Un rameur Master appartient à la classe d'âge correspondant à l'âge qu'il atteint durant l'année courante et l'âge moyen d'un équipage est calculé sans tenir compte de celui du barreur dont l'âge n'est pas réglementé. Les rameurs Master doivent donc tous avoir 27 ans ou plus en 2026. La moyenne d'âge du bateau doit être supérieure ou égale à l'âge lié à la catégorie.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque club.

En fonction du nombre d'équipages engagés, certaines épreuves pourront être regroupées avec départs décalés si nécessaire.

Classement

Un classement national Master sera établi à l'issue du championnat.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Participation

Pour participer à la course MAM2x AP, les rameurs doivent envoyer une attestation MDPH ou ALD au minimum 15 jours avant l'événement à handicaps@ffaviron.fr.

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

• Vendredi	27 juin	après-midi	séries qualificatives puis finales B et A
• Samedi	28 juin	matin	séries qualificatives puis finales B et A
•		après-midi	séries qualificatives puis finales B et A
• Dimanche	29 juin	matin	séries qualificatives puis finales B et A

6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club d'Aviron de Vichy – Tél. 04 70 32 36 52 – C03003@ffaviron.fr – www.clubavironvichy.asso.fr

Catégories d'âge

Master: tout rameur âgé de 27 ans et plus.

- A: âge minimum 27 ans.
- B: âge moyen 36 ans ou plus.
- C: âge moyen 43 ans ou plus.
- D: âge moyen 50 ans ou plus.
- E: âge moyen 55 ans ou plus.
- F: âge moyen 60 ans ou plus.
- G: âge moyen 65 ans ou plus.
- H: âge moyen 70 ans ou plus.

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BEACH ROWING SPRINT

INDIVIDUEL U19 ET SENIOR

CRITÉRIUMS NATIONAUX DE BEACH ROWING SPRINT

U17, U19, SENIOR ET MASTER



VENDREDI 04 AU DIMANCHE 06 SEPTEMBRE 2026 (À CONFIRMER)

LA SEYNE-SUR-MER

1. CALENDRIER

• Lundi	10 août	08h00	ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr
• Mardi	25 août	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
• Vendredi	28 août	17h00	consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
• Jeudi	03 septembre	18h00	réunion d'information obligatoire des délégués pour toutes les épreuves

2. ÉPREUVES

SÉNIOR – distance de course : 600 m en aller et retour

1	SF1x	1 rameuse en couple
2	SH1x	1 rameur en couple
3	SM2x ^Δ	1 rameuse et 1 rameur en couple ^Δ
4	SM4x+ ^Δ	2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur ^Δ

MASTER – distance de course : 600 m en aller et retour

5	M40M2x ^Δ	1 rameuse et 1 rameur en couple ^Δ
---	---------------------	--

U19 – distance de course : 600 m en aller et retour

6	U19F1x	1 rameuse en couple
7	U19H1x	1 rameur en couple
8	U19M2x ^Δ	1 rameuse et 1 rameur en couple ^Δ
9	U19M4x+ ^Δ	2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur ^Δ

U17 – distance de course : 600 m en aller et retour

10	U17M2x ^Δ	1 rameuse et 1 rameur en couple ^Δ
11	U17M4x+ ^Δ	2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur ^Δ

^Δ Épreuves Critérium, hors Championnats de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les Critériums nationaux de Beach Rowing Sprint U17, U19, Senior et Master sont ouverts à la fois aux équipes homogènes de clubs et aux équipes mixtes de clubs.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque club.

Les rameurs U19, masters et seniors peuvent doubler.

Matériel

La FFAviron conventionne avec un ou plusieurs constructeurs de bateaux afin que les embarcations mises à disposition, moyennant une participation financière, soient identiques par catégorie.

L'utilisation de toute autre embarcation est interdite.

Des paires d'avirons seront louées par la FFAviron à hauteur de 30 euros par journée.

Des plages d'entraînement préalables seront programmées pour essayer le matériel et le parcours. Elles seront communiquées sur la page fédérale du Championnat de France après les inscriptions.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires et l'ordre des courses sont établis en fonction du nombre d'engagés.

Les horaires et les distances de parcours peuvent être modifiés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes d'organisation.

• Vendredi	04 septembre	matin	parcours contre la montre SF1x, SH1x, U19M2x et U17M2x repêchages et/ou huitième de finales SF1x, SH1x, U19M2x et U17M2x
		après-midi	phases finales SF1x, SH1x, U19M2x et U17M2x
• Samedi	05 septembre	matin	parcours contre la montre SM2x, M40M2x, U19F1x et U19H1x repêchages et/ou huitième de finales SM2x, M40M2x, U19F1x et U19H1x
		après-midi	phases finales SM2x, M40M2x, U19F1x et U19H1x
• dimanche	06 septembre	matin	parcours contre la montre SM4x+, U17M4x+ et U19M4x+ repêchages et/ou huitième de finales SM4x+, U17M4x+ et U19M4x+
		après-midi	phases finales SM4x+, U17M4x+ et U19M4x+

5. CONTACT

Aviron Seynois – Base Nautique avenue de la jetée 83500 LA SEYNE SUR MER – Tél. 07 69 36 49 76 – C83012@ffaviron.fr

1. CALENDRIER

• Lundi	05 octobre	08h00	ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr
• Mardi	20 octobre	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
• Jeudi	22 octobre	17h00	consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
• Vendredi	23 octobre	18h00	réunion des délégués des ligues

2. ÉPREUVES

Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Samedi – distance de course : 1 500 m ou 2 000 m			Dimanche – distance de course : 500 m		
1	U17H8+	8 rameurs en pointe avec barreur	16	U17H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
2	U17F8+	8 rameuses en pointe avec barreur	17	U17F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
3	U17H4x	4 rameurs en couple	18	U17H4x	4 rameurs en couple
4	U17F4x	4 rameuses en couple	19	U17F4x	4 rameuses en couple
5	U17M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	20	U17M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
6	U19H8+	8 rameurs en pointe avec barreur	21	U19H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
7	U19F8+	8 rameuses en pointe avec barreur	22	U19F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
8	U19H4x	4 rameurs en couple	23	U19H4x	4 rameurs en couple
9	U19F4x	4 rameuses en couple	24	U19F4x	4 rameuses en couple
10	U19M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	25	U19M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
11	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	26	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
12	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur	27	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur
13	SH4x	4 rameurs en couple	28	SH4x	4 rameurs en couple
14	SF4x	4 rameuses en couple	29	SF4x	4 rameuses en couple
15	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	30	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

La coupe de France CNR des régions est une compétition par équipes de ligue qui se déroule sur deux jours. Les épreuves sont réservées aux équipes composées uniquement de rameurs licenciés dans des clubs de la même ligue. Le dimanche, l'enchaînement des séries et des finales s'effectue sans déléguer. Pesée unique pour les barreaux et barreurs le samedi matin à 08h et le dimanche avant chaque course. Les équipes étrangères ont la possibilité de s'inscrire à l'événement.

Équipe

La constitution des équipes de ligue est libre. Les clubs peuvent présenter des équipes dans les épreuves qu'elles veulent. Une ligue peut engager plusieurs équipages dans une même épreuve, dans ce cas, seul l'équipage le mieux placé marque des points dans le classement des ligues. Chaque équipe doit courir sous le couleurs de la ligue ou dans une équipe homogène pour les regroupements de ligues.

Engagements

La licence prise en compte est celle de la saison à déterminer. Les engagements sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque ligue. Des changements sont autorisés jusqu'à la réunion des délégués. Dans la mesure du possible et pour faciliter le traitement, nous vous invitons à communiquer ces changements dès qu'ils sont arrêtés à l'adresse championnats@ffaviron.fr.

Classements

Classement par épreuves : un classement des équipages est établi dans chaque épreuve à l'issue des finales. Les trois premiers équipages de chaque épreuve reçoivent une récompense au ponton d'honneur.

Classement général : à déterminer

4. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club d'Aviron de Vichy – Tél. 04 70 32 36 52 – C03003@ffaviron.fr – www.clubavironvichy.asso.fr

COUPE DE FRANCE CNR DES RÉGIONS

Système de qualification

Samedi	Séries qualificatives avec classement au temps	• les 6 meilleurs temps des séries en finale A, les 6 meilleurs temps suivants (de 7 à 12) en finales B, les 6 meilleurs temps suivants (de 13 à 18) en finales C, etc.
Dimanche	Séries qualificatives	• le premier de chaque série et les meilleurs temps des restants pour atteindre 6 qualifiés en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B, les 6 meilleurs temps suivants en finale C, etc.

Finale B à partir de 8 partants, Finale C à partir de 14 partants

Il sera possible de faire en fonction du bassin :

- Pour les courses à 7 partants : 2 séries et finale A à 7
- Pour les courses à 13 partants : 3 séries, finale A à 7 et finale B à 6.
- ...

JEUDI 29 JANVIER 2026

STADE PIERRE DE COUBERTIN – PARIS

1. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation

Consultez la réglementation de la FFSU : www.sport-u.com/aviron

Participation

Les bureaux des sports des établissements sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats FFSU et de toute la logistique des championnats de France.

Toutes les informations concernant les compétitions FFSU peuvent être obtenues en contactant les directions régionales de la FFSU ou sur le site www.sport-u.com

Engagements

Les engagements sont faits par la FFSU.

Classements

Un classement est établi par la FFSU.

2. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Le programme prévisionnel des épreuves sera communiqué sur le site du MAIF Aviron Indoor : <https://championnats.aviron-indoor.fr/>.

3. CONTACT

Informations complémentaires sur le site www.championnats.aviron-indoor.fr – Par téléphone au 01 45 14 26 64 ou par mail à maif-aviron-indoor@ffaviron.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDOOR SCOLAIRE UNSS

VENDREDI 30 JANVIER 2026

STADE PIERRE DE COUBERTIN – PARIS

1. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation

Consultez la réglementation de l'UNSS : www.unss.org/nautique et le site de l'aviron scolaire : <https://scolaire.ffaviron.fr/>

Engagements

Les engagements sont faits par les professeurs d'EPS des établissements sur le serveur **OPUSS** en fonction du calendrier régional de l'UNSS.

Les collèges et les lycées sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats académiques et de toute la logistique des championnats de France (convocations, hébergement ...).

Toutes les informations concernant les compétitions UNSS peuvent être obtenues en contactant le directeur régional de l'UNSS.

Classements

Un classement est établi par l'UNSS.

2. RÉGLEMENTATION AVIRON PARTAGÉ

Consultez la réglementation de l'UNSS : <https://www.unss.org/sport-partage>

3. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Le programme prévisionnel des épreuves sera communiqué sur le site du MAIF Aviron Indoor : <https://championnats.aviron-indoor.fr/>.

4. CONTACT

Informations complémentaires sur le site www.championnats.aviron-indoor.fr – Par téléphone au 01 45 14 26 64 ou par mail à maif-aviron-indoor@ffaviron.fr

RENCONTRE NATIONALE AVIRON INDOOR UGSEL

VENDREDI 30 JANVIER 2026

STADE PIERRE DE COUBERTIN – PARIS

1. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation

Consultez la réglementation de l'UGSEL : www.ugsel.org/sites/default/files/disciplines/pdf/rencontre%20aviron%20indoor%20reglement.pdf et le site de l'aviron scolaire : <https://scolaire.ffaviron.fr/>

Participation

Chaque participant doit être licencié à l'UGSEL.

Engagements

Les engagements se font sur le serveur **U Sport** auprès de l'UGSEL, via les services régionaux.

Classements

Un classement est établi par l'UGSEL sur l'addition des deux temps réalisés au relais et au 1 000 m.

2. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Le programme prévisionnel des épreuves sera communiqué sur le site du MAIF Aviron Indoor : <https://championnats.aviron-indoor.fr/>.

3. CONTACT

Information sur le site de l'UGSEL : www.ugsel.org/competitions/sports-individuels/aviron

Informations complémentaires sur le site www.championnats.aviron-indoor.fr – Par téléphone au 01 45 14 26 64 ou par mail à maif-aviron-indoor@ffaviron.fr

1. ÉPREUVES

Épreuves individuelles – 1 000 m

U16-U18F PR3-ID BC	femme U16 - U18	BC
U16-U18H PR3-ID BC	homme U16 - U18	BC
SF PR3-ID BC	femme adulte	BC
SH PR3-ID BC	homme adulte	BC
U16-U18F PR3-ID CD	femme U16 - U18	CD
U16-U18H PR3-ID CD	homme U16 - U18	CD
SF PR3-ID CD	femme adulte	CD
SH PR3-ID CD	homme adulte	CD
U16-U18F PR3-ID DE	femme U16 - U18	DE
U16-U18H PR3-ID DE	homme U16 - U18	DE
SF PR3-ID DE	femme adulte	DE
SH PR3-ID DE	homme adulte	DE

Épreuves individuelles sprint – 2 min

U16-U18F PR3-ID AB	femme U16 - U18	AB
U16-U18H PR3-ID AB	homme U16 - U18	AB
SF PR3-ID AB	femme adulte	AB
SH PR3-ID AB	homme adulte	AB

Épreuves individuelles sprint – 500 m

U16-U18F PR3-ID BC	femme U16 - U18	BC
U16-U18H PR3-ID BC	homme U16 - U18	BC
SF PR3-ID BC	femme adulte	BC
SH PR3-ID BC	homme adulte	BC
U16-U18F PR3-ID CD	femme U16 - U18	CD
U16-U18H PR3-ID CD	homme U16 - U18	CD
SF PR3-ID CD	femme adulte	CD
SH PR3-ID CD	homme adulte	CD
U16-U18F PR3-ID DE	femme U16 - U18	DE
U16-U18H PR3-ID DE	homme U16 - U18	DE
SF PR3-ID DE	femme adulte	DE
SH PR3-ID DE	homme adulte	DE

Épreuves par équipe de 4 – Relais 4 x 500 m

TAHR4 PR3-ID ABC	4 femmes ou hommes dont au moins un AB
TAHR4 PR3-ID BCD	4 femmes ou hommes dont au moins un BC
TAMR4 PR3-ID ABCDE	équipe mixte composé d'au moins 2 femmes

2. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation

Consultez la réglementation de la FFSA : <https://sportadapte.fr/>

Le MAIF Aviron Indoor - Championnats de France se déroule en conformité avec le code des compétitions d'aviron indoor (annexe 7.3 du règlement intérieur de la FFaviron).

Participation

La possession d'une licence FFSA de la saison en cours est obligatoire pour s'inscrire.

Les catégories d'âge sont celles acquises au 1er janvier de l'année en cours.

Les sportifs devront avoir participé aux championnats régionaux indoor.

L'ensemble des épreuves sont ouvertes au Championnat de France pour toutes les classes et toutes les catégories s'il y a :

- au moins 3 personnes engagées (ayant participé à une compétition qualificative ou obtenu une dérogation)
- OU
- une personne au moins qui a participé à une compétition qualificative

Engagements

Les engagements sont à effectuer sur intranet.ffaviron.fr pour les rameurs ayant la double licence FFSA-FFaviron (voir page 7).

Pour les rameurs possédant uniquement une licence FFSA, les engagements sont à envoyer à maif-aviron-indoor@ffaviron.fr dans les mêmes délais.

Classements

Le classement et la délivrance de titre de champion de France est ouvert aux rameuses et rameurs licenciés à la FFSA.

Catégorie d'âges

Pour la saison sportive 2025/2026, les années de naissance des catégories U16-U18 sont les suivantes : 2008, 2009, 2010, 2011.

L'ensemble des relais sont ouverts à toutes les catégories d'âges.

3. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Le programme prévisionnel des épreuves sera communiqué sur le site du MAIF Aviron Indoor : <https://championnats.aviron-indoor.fr/>.

4. CONTACT

Pour toute question concernant le règlement FFSA : emilie.laissus@sportadapte.fr

Informations complémentaires sur le site www.championnats.aviron-indoor.fr

Par téléphone au 01 45 14 26 64 ou par mail à maif-aviron-indoor@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE UNSS – COLLÈGES ET LYCÉES

CHAMPIONNATS DE FRANCE FFSU



SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 MAI 2026

PONT-À-MOUSSON

1. CALENDRIER

- Vendredi 22 mai 17h00 réunion des accompagnateurs d'équipes et jeunes coachs des établissements UNSS
- Vendredi 22 mai 17h30 prise en charge des jeunes arbitres UNSS par les responsables de leur suivi UNSS et les arbitres FFAviron
- Vendredi 22 mai 18h00 réunion des délégués des établissements FFSU

2. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

UNSS

Consultez la réglementation de l'UNSS : www.unss.org/nautique

FFSU

Consultez la réglementation de la FFSU : www.sport-u.com/aviron

3. ENGAGEMENTS

UNSS

Les engagements sont faits par les professeurs d'EPS des établissements en fonction du calendrier régional de l'UNSS.

Les collèges et les lycées sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats académiques et de toute la logistique des championnats de France (convocations, hébergement ...).

Toutes les informations concernant les compétitions UNSS peuvent être obtenues en contactant le directeur régional de l'UNSS.

FFSU

Les bureaux des sports des établissements sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats FFSU et de toute la logistique des championnats de France.

Toutes les informations concernant les compétitions FFSU peuvent être obtenues en contactant les directions régionales de la FFSU ou sur le site www.sport-u.com.

4. CONTACT ET HÉBERGEMENTS

Société Nautique de Pont-à-Mousson – 03 83 81 37 31 – C54002@ffaviron.fr - <https://www.avironpam.fr>

CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA-AVIRON ADAPTE FFSA

À DÉTERMINER 2026

À DÉTERMINER

1. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation

Consultez la réglementation de la FFSA : <https://sportadapte.fr/>

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages ayant participé aux championnats régionaux FFSA.

L'ensemble des épreuves sont ouvertes au Championnat de France pour toutes les classes et toutes les catégories s'il y a :

- au moins 3 personnes engagées (ayant participé à une compétition qualificative ou obtenu une dérogation)

OU

- une personne au moins qui a participé à une compétition qualificative

Engagements

Les engagements se font par formulaire papier disponible auprès de la FFSA.

Catégorie d'âges

Pour la saison sportive 2025/2026, les années de naissance des catégories U16-U18 sont les suivantes : 2008, 2009, 2010, 2011

2. CONTACTS

FFSA : emilie.laissus@sportadapte.fr

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

CHAMPIONNATS DE FRANCE ÉLITE - INDIVIDUEL U19 ET SENIOR CRITÉRIUM NATIONAL U17

Système de qualification

- Un parcours contre la montre préliminaire sert à sélectionner les partants dans les séries.
- La répartition dans les séries qualificatives est faite en fonction des résultats des parcours contre la montre.

de 1 à 6 partants	parcours contre la montre	• l'ordre d'arrivée donne l'attribution des couloirs dans la finale A
de 7 à 17 partants	parcours contre la montre	• les 12 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 2 séries, les autres en Finales C dès 14 partants
	2 séries qualificatives	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B (à partir de 8 partants) • dans le cas de 7 partants, le plus mauvais temps des 2 séries est éliminé, les autres vont en finale A
de 18 à 23 partants	parcours contre la montre	• les 18 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 3 séries, les autres en Finale D dès 20 partants
	3 séries qualificatives	• les 4 premiers en demi-finale, les autres en finale C
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
24 partants et plus	parcours contre la montre	• les 24 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 4 séries, 25° à 30° en finale E (si plus de 26 partants), 31 à 36 en finale F (si plus de 32 partants), 37 à 42 en finale G (si plus de 38 partants)
	4 séries qualificatives	• les 3 premiers en demi-finale • les 4 ^{es} et les 2 meilleurs temps des 5 ^{es} et 6 ^{es} en finale C, les autres en finale D
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B

Grille de progression

Système de 7 à 17 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 4-PCM 5-PCM 8-PCM 9-PCM 12-PCM			FA 1-S1 1-S2 2-S1 2-S2 3-S1 3-S2
S2 2-PCM 3-PCM 6-PCM 7-PCM 10-PCM 11-PCM			FB 4-S1 4-S2 5-S1 5-S2 6-S1 6-S2

Remarque : finale B à partir de 8 partants.

Système de 18 à 23 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 6-PCM 7-PCM 12-PCM 13-PCM 18-PCM	DF A/B1	DF A/B1	FA 1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2
S2 2-PCM 5-PCM 8-PCM 11-PCM 14-PCM 17-PCM	DF A/B2	DF A/B2	FB 4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2
S3 3-PCM 4-PCM 9-PCM 10-PCM 15-PCM 16-PCM			FC 5-S1 5-S2 5-S3 6-S1 6-S2 6-S3

Remarque : finale C à partir de 14 participants.

Système à plus de 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 8-PCM 9-PCM 16-PCM 17-PCM 24-PCM	DF A/B1	DF A/B1	FA 1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2
S2 2-PCM 7-PCM 10-PCM 15-PCM 18-PCM 23-PCM	DF A/B2	DF A/B2	FB 4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2
S3 3-PCM 6-PCM 11-PCM 14-PCM 19-PCM 22-PCM			FC 4-S1 4-S2 4-S3 4-S4 1T-5&6S 2T-5&6S
S4 4-PCM 5-PCM 12-PCM 13-PCM 20-PCM 21-PCM			FD 3T-5&6S 4T-5&6S 5T-5&6S 6T-5&6S 7T-5&6S 8T-5&6S

Remarque : finale D à partir de 20 partants. finale E à partir de 26 partants, finale F à partir de 32 partants et finale G à partir de 38 partants

Exemple de codage

- 1-PCM 1^{er} du parcours contre la montre
- 2-PCM 2^e du parcours contre la montre
- ...
- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 2-S1 2^e de la série 1
- ...
- 1-DF A/B1 1^{er} de la demi-finale A/B 1
- 2-DF A/B1 2^e de la demi-finale A/B 1
- ...
- 1T-5&6S 1^{er} temps des 5^{es} et 6^{es} de toutes les séries
- 2T-5&6S 2^e temps des 5^{es} et 6^{es} de toutes les séries
- ...

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

INCIDENT DE PARCOURS

En cas d'incident avéré d'un équipage sur le parcours contre la montre ou à l'échauffement de celui-ci, le DTN ou son représentant décidera de leur intégration ou non dans les séries qualificatives des championnats de France **Élite - Individuel**.

Le nombre d'équipages repêchés est limité au maximum à deux par épreuve. Ces équipages seront classés après les dernières places qualificatives du classement du parcours contre la montre. Une modification du système de progression sera effectuée comme suit :

Système de qualification

plus de 24 partants avec rattrapage d'un ou deux équipages	parcours contre la montre	- les 25 ou 26 (si 1 ou 2 rattrapés) premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 5 séries - de 26 ou 27° à 30° en finale E (si plus de 26 partants), 31 à 36 en finale F (si plus de 32 partants), 37 à 42 en finale G (si plus de 38 partants)
	5 séries qualificatives	- les 2 premiers et les 2 meilleurs temps en demi-finale - les 6 meilleurs temps suivants en finale C - les 6 temps suivants en finale D - les 25° et 26° sont redistribués en Finale E
	2 demi-finales	les 3 premiers en finale A, les autres en finale B

Grille de progression

Système à plus de 24 partants en cas de rattrapage d'un ou deux équipages suite à un incident lors du parcours contre la montre

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 10-PCM 11-PCM 20-PCM 21-PCM	DF A/B1 1-S1 1-S3 1-S5 2-S2 2-S4 2T-RS	DF A/B1 1-S1 1-S5 2-S2 2-S3 2-S4 1T-RS	FA 1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2
S2 2-PCM 9-PCM 12-PCM 19-PCM 22-PCM	DF A/B2 1-S2 1-S4 2-S1 2-S3 2-S5 1T-RS	DF A/B2 1-S2 1-S3 1-S4 2-S1 2-S5 2T-RS	FB 4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2
S3 3-PCM 8-PCM 13-PCM 18-PCM 23-PCM			FC 3T-RS 4T-RS 5T-RS 6T-RS 7T-RS 8-RS
S4 4-PCM 7-PCM 14-PCM 17-PCM 24-PCM			FD 9T-RS 10T-RS 11T-RS 12T-RS 13T-RS 14T-RS
S5 5-PCM 6-PCM 15-PCM 16-PCM 25-PCM 26-PCM			

Exemple de codage

- 1-PCM 1^{er} du parcours contre la montre
- 2-PCM 2^e du parcours contre la montre
- ...
- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 2-S1 2^e de la série 1
- ...
- 1-DF A/B1 1^{er} de la demi-finale A/B 1
- 2-DF A/B1 2^e de la demi-finale A/B 1
- ...
- 1T-5&6S 1^{er} temps des 5^{es} et 6^{es} de toutes les séries
- 2T-5&6S 2^e temps des 5^{es} et 6^{es} de toutes les séries
- ...

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

CHAMPIONNAT NATIONAL SPRINT ET CHAMPIONNAT NATIONAL MASTER

Système de qualification

de 1 à 6 partants	finale directe	• finale A
de 7 à 12 partants	2 séries qualificatives	• le premier de chaque série et les 4 meilleurs temps des restants en finale A, les autres en finale B
de 13 à 18 partants	3 séries qualificatives	• le premier de chaque série et les 3 meilleurs temps des restants en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B
de 19 à 24 partants	4 séries qualificatives	• le premier de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B
plus de 24 partants	x séries qualificatives	• les 6 meilleurs temps en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B, les autres en finales de classement

Grille de progression

Système de 7 à 12 partants

Séries	Finales
1	1-S1
2	1-S2
3	1T-RS
4	2T-RS
5	3T-RS
6	4T-RS
S1	FA
1	5T-RS
2	6T-RS
3	7T-RS
4	8T-RS
5	9T-RS
6	10T-RS
S2	FB

Remarque: finale B à partir de 8 partants.

Système de 13 à 18 partants

Séries	Finales
1	1-S1
2	1-S2
3	1-S3
4	1T-RS
5	2T-RS
6	3T-RS
S1	FA
1	4T-RS
2	5T-RS
3	6T-RS
4	7T-RS
5	8T-RS
6	9T-RS
S2	FB
1	
2	
3	
4	
5	
6	
S3	

Remarque: finale C à partir de 14 partants (championnat national sprint uniquement).

Système de 19 à 24 partants

Séries	Finales
1	1-S1
2	1-S2
3	1-S3
4	1-S4
5	1T-RS
6	2T-RS
S1	FA
1	3T-RS
2	4T-RS
3	5T-RS
4	6T-RS
5	7T-RS
6	8T-RS
S2	FB
1	
2	
3	
4	
5	
6	
S3	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
S4	

Système à plus de 24 partants

Séries	Finales
1	1T-S
2	2T-S
3	3T-S
4	4T-S
5	5T-S
6	6T-S
S1	FA
1	7T-S
2	8T-S
3	9T-S
4	10T-S
5	11T-S
6	12T-S
S2	FB
1	
2	
3	
4	
5	
6	
S3	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
S4	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
S...	

Exemple de codage

- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 2-S1 2^e de la série 1
- ...
- 1-DF A/B1 1^{er} de la demi-finale A/B 1
- 2-DF A/B1 2^e de la demi-finale A/B 1
- ...
- 1T-RS 1^{er} temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- 2T-RS 2^e temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- ...
- 1T-S 1^{er} temps de toutes les séries
- 2T-S 2^e temps de toutes les séries
- ...

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER ET CHAMPIONNAT NATIONAL MER

Système de qualification

de 1 à 30 partants	1 finale directe	• finale A directe
de 31 à 40 partants	2 séries qualificatives	• les 10 premiers en finale A, les autres en finale B
de 41 à 60 partants	2 séries qualificatives	• les 15 premiers en finale A, les autres en finale B

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BEACH ROWING SPRINT

Système de qualification et Grille de progression

Système à 3 partants

parcours contre la montre	- le meilleur temps en finale A - les 2 autres en repêchage
1 repêchage	le premier en finale A

PCM	Repêchage	Finales
1	R1 2T-PCM	FA 1T-PCM
2	3T-PCM	1-R1
3		

Système à 4 partants

parcours contre la montre	le classement au temps donne l'attribution des couloirs dans les demi-finales
2 demi-finales	le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Demi-finales	Finales
1	1T-PCM	FA 1-DF1
2	DF1 4T-PCM	1-DF2
3	2T-PCM	2-DF1
4	DF2 3T-PCM	2-DF2

Système à 5 partants

parcours contre la montre	- les 3 meilleurs temps en demi-finale - les 2 autres en repêchage
1 repêchage	le premier en demi-finale
2 demi-finales	le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Demi-finales	Finales
1	R1 4T-PCM	DF1 1T-PCM	FA 1-DF1
2	5T-PCM	1-R1	1-DF2
3		DF2 2T-PCM	FB 2-DF1
4		3T-PCM	2-DF2
5			

Système à 6 partants

parcours contre la montre	- les 2 meilleurs temps en demi-finale - les 4 autres en repêchage
2 repêchages	le premier en demi-finale
2 demi-finales	le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Demi-finales	Finales
1	R1 4T-PCM	DF1 1T-PCM	FA 1-DF1
2	5T-PCM	1-R1	1-DF2
3	R2 3T-PCM	DF2 2T-PCM	FB 2-DF1
4	6T-PCM	1-R2	2-DF2
5			
6			

Système à 7 partants

parcours contre la montre	- le meilleur temps en demi-finale - les 6 autres en repêchage
3 repêchages	le premier en demi-finale
2 demi-finales	le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Demi-finales	Finales
1	R1 4T-PCM	DF1 1T-PCM	FA 1-DF1
2	5T-PCM	1-R1	1-DF2
3	R2 2T-PCM	DF2 1-R2	FB 2-DF1
4	7T-PCM	1-R3	2-DF2
5	R3 3T-PCM		
6	6T-PCM		
7			

Système à 8 partants

parcours contre la montre	le classement au temps donne l'attribution des couloirs dans les quarts de finale
4 quarts de finale	le premier en demi-finale
2 demi-finales	le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1	1T-PCM	DF1 1-QF1	FA 1-DF1
2	QF1 8T-PCM	1-QF2	1-DF2
3	4T-PCM	DF2 1-QF3	FB 2-DF1
4	5T-PCM	1-QF4	2-DF2
5	2T-PCM		
6	7T-PCM		
7	3T-PCM		
8	6T-PCM		

Système à 9 partants

parcours contre la montre	- les 7 meilleurs temps en quart de finale - les 2 autres en repêchage
1 repêchage	le premier en quart de finale
4 quarts de finale	le premier en demi-finale
2 demi-finales	le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1	R1 8T-PCM	QF1 1T-PCM	DF1 1-QF1	FA 1-DF1
2	9T-PCM	1-R1	1-QF2	1-DF2
3		QF2 4T-PCM	DF2 1-QF3	FB 2-DF1
4		5T-PCM	1-QF4	2-DF2
5		QF3 2T-PCM		
6		7T-PCM		
7		QF4 3T-PCM		
8		6T-PCM		
9				

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Système à 10 partants

parcours contre la montre	- les 6 meilleurs temps en quart de finale - les 4 autres en repêchage
2 repêchage	le premier en quart de finale
4 quarts de finale	le premier en demi-finale
2 demi-finales	le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages		Quarts de finale		Demi-finales		Finales	
	1	7T-PCM	QF1	1T-PCM	DF1	1-QF1	FA	1-DF1
	2	10T-PCM		1-R2		1-QF2		1-DF2
	3	8T-PCM	QF2	4T-PCM	DF2	1-QF3	FB	2-DF1
	4	9T-PCM		5T-PCM		1-QF4		2-DF2
	5		QF3	2T-PCM				
	6			1-R1				
	7		QF4	3T-PCM				
	8			6T-PCM				
	9							
	10							

Système à 11 partants

parcours contre la montre	- les 5 meilleurs temps en quart de finale - les 6 autres en repêchage
3 repêchage	le premier en quart de finale
4 quarts de finale	le premier en demi-finale
2 demi-finales	le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1	R1	6T-PCM	QF1	1T-PCM
2		11T-PCM		1-R3
3	R2	7T-PCM	QF2	4T-PCM
4		10T-PCM		5T-PCM
5	R3	8T-PCM	QF3	2T-PCM
6		9T-PCM		1-R2
7		QF4		3T-PCM
8				1-R1
9				
10				
11				

Système à 12 partants

parcours contre la montre	- les 4 meilleurs temps en quart de finale - les 8 autres en repêchage
4 repêchage	le premier en quart de finale
4 quarts de finale	le premier en demi-finale
2 demi-finales	le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1	R1	5T-PCM	QF1	1T-PCM
2		12T-PCM		1-R4
3	R2	6T-PCM	QF2	4T-PCM
4		11T-PCM		1-R1
5	R3	7T-PCM	QF3	2T-PCM
6		10T-PCM		1-R3
7	R4	8T-PCM	QF4	3T-PCM
8		9T-PCM		1-R2
9				
10				
11				
12				

Système à 13 partants

parcours contre la montre	- les 3 meilleurs temps en quart de finale - les 10 autres en repêchage
5 repêchage	le premier en quart de finale
4 quarts de finale	le premier en demi-finale
2 demi-finales	le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1	R1	4T-PCM	QF1	1T-PCM
2		13T-PCM		1-R5
3	R2	5T-PCM	QF2	1-R1
4		12T-PCM		1-R2
5	R3	6T-PCM	QF3	2T-PCM
6		11T-PCM		1-R4
7	R4	7T-PCM	QF4	3T-PCM
8		10T-PCM		1-R3
9	R5	8T-PCM		
10		9T-PCM		
11				
12				
13				

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Système à 14 partants

parcours contre la montre	- les 2 meilleurs temps en quart de finale - les 12 autres en repêchage
6 repêchage	le premier en quart de finale
4 quarts de finale	le premier en demi-finale
2 demi-finales	le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1		1T-PCM		
2	R1 3T-PCM 14T-PCM	QF1 1-R6	DF1 1-QF1 1-QF2	FA 1-DF1 1-DF2
3	R2 4T-PCM	QF2 1-R2	DF2 1-QF3	FB 2-DF1
4	13T-PCM	1-R3	1-QF4	2-DF2
5	R3 5T-PCM	QF3 2T-PCM		
6	12T-PCM	1-R5		
7	R4 6T-PCM	QF4 1-R1		
8	11T-PCM	1-R4		
9	R5 7T-PCM			
10	10T-PCM			
11	R6 8T-PCM			
12	9T-PCM			
13				
14				

Système à 15 partants

parcours contre la montre	- le meilleur temps des séries en quart de finale - les 14 autres en repêchage
7 repêchage	le premier en quart de finale
4 quarts de finale	le premier en demi-finale
2 demi-finales	le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1		1T-PCM		
2	R1 2T-PCM 15T-PCM	QF1 1-R7	DF1 1-QF1 1-QF2	FA 1-DF1 1-DF2
3	R2 3T-PCM	QF2 1-R3	DF2 1-QF3	FB 2-DF1
4	14T-PCM	1-R4	1-QF4	2-DF2
5	R3 4T-PCM	QF3 1-R1		
6	13T-PCM	1-R6		
7	R4 5T-PCM	QF4 1-R2		
8	12T-PCM	1-R5		
9	R5 6T-PCM			
10	11T-PCM			
11	R6 7T-PCM			
12	10T-PCM			
13	R7 8T-PCM			
14	9T-PCM			
15				

Système à 16 partants

parcours contre la montre	les 16 meilleurs temps en huitième de finale
8 huitièmes de finale	le premier en quart de finale
4 quarts de finale	le premier en demi-finale
2 demi-finales	le premier en finale A, le second en finale B

PCM	Huitièmes de finale	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1	HF1 1T-PCM	QF1 1-HF1	DF1 1-QF1	FA 1-DF1
2	16T-PCM 1-HF8	1-HF2	DF2 1-QF2	FB 1-DF2
3	HF2 2T-PCM	QF2 1-HF4	DF3 1-QF3	FB 2-DF1
4	15T-PCM 1-HF5	1-HF3	DF4 1-QF4	2-DF2
5	HF3 3T-PCM	QF3 1-HF2		
6	14T-PCM 1-HF7	1-HF6		
7	HF4 4T-PCM	QF4 1-HF3		
8	13T-PCM 1-HF6			
9	HF5 5T-PCM			
10	12T-PCM			
11	HF6 6T-PCM			
12	11T-PCM			
13	HF7 7T-PCM			
14	10T-PCM			
15	HF8 8T-PCM			
16	9T-PCM			
...				

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Système à 17 partants et plus

parcours contre la montre	- les 8 meilleurs temps en huitième de finale - les autres en repêchages
5 repêchages ou plus	les 8 meilleurs temps des repêchages en huitième de finale
8 huitièmes de finale	le premier en quart de finale
4 quarts de finale	le premier en demi-finale
2 demi-finales	le premier en finale A, le second en finale B

PCM1	PCM2	Huitièmes de finale	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1	9T-PCM1	HF1	1T-PCM1	1-HF1	1-QF1
2	10T-PCM1	HF1	8T-PCM2	1-HF8	1-QF2
3	11T-PCM1	HF2	2T-PCM1	1-HF4	1-QF3
4	12T-PCM1	HF2	7T-PCM2	1-HF5	1-QF4
5	13T-PCM1	HF3	3T-PCM1	1-HF2	
6	14T-PCM1	HF3	6T-PCM2	1-HF7	
7	15T-PCM1	HF4	4T-PCM1	1-HF3	
8	16T-PCM1	HF4	5T-PCM2	1-HF6	
9	17T-PCM1	HF5	5T-PCM1		
10	... [NJT]-PCM1	HF5	4T-PCM2		
11		HF6	6T-PCM1		
12		HF6	3T-PCM2		
13		HF7	7T-PCM1		
14		HF7	2T-PCM2		
15		HF8	8T-PCM1		
16		HF8	1T-PCM2		
17					
... [N]					

Exemple de codage

- 1T-PCM1 1^{er} temps du parcours contre la montre 1
- 2T-PCM1 2^e temps du parcours contre la montre 1
- [NJT]-PCM1 dernier temps du parcours contre la montre 1
- ...
- 1-R1 1^{er} du repêchage 1
- 2-R1 2^e du repêchage 1
- ...
- 1-HF1 1^{er} du huitième de finale 1
- 2-HF1 2^e du huitième de finale 1
- ...
- 1-QF1 1^{er} du quart de finale 1
- 2-QF1 2^e du quart de finale 1
- ...
- 1-DF1 1^{er} de la demi-finale 1
- 2-DF1 2^e de la demi-finale 1
- ...

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE

Système de qualification

pour tous les partants	Séries qualificatives avec classement au temps	les 12 meilleurs temps des séries en demi-finales A/B, les 12 suivants (de 13 à 24) en demi-finales C/D, les 12 suivants (de 25 à 36) en demi-finales E/F, etc.
	2 demi-finales A/B	les 3 premiers en finale A, les autres en B
	2 demi-finales C/D	les 3 premiers en finale C, les autres en D
	2 demi-finales E/F	les 3 premiers en finale E, les autres en F
	etc.	etc.

Système de x partants

Séries	Demi-finales	Finales
S1	DF A/B1	FA
S2	DF A/B2	FB
S3	DF C/D1	FC
S4	DF C/D2	FD

Séries	Demi-finales	Finales
S5	DF E/F1	FE
S6	DF E/F2	FF
etc.	etc.	etc.

Remarques :

Finale B à partir de 8 partants
 Finale C à partir de 14 partants
 Finale D à partir de 20 partants
 Finale E à partir de 26 partants
 Finale F à partir de 32 partants
 etc.

En cas d'ex aequo dans le classement au temps des séries, le rang des équipages concernés sera établi à partir du rang de leur club dans le classement Jeune à l'issue des championnats interrégionaux.

AUTRES CHAMPIONNATS DE FRANCE, CHAMPIONNATS NATIONAUX ET CRITÉRIUMS NATIONAUX

Système de qualification

de 1 à 6 partants	1 série	• course pour l'attribution des couloirs de la finale A
de 7 à 12 partants	2 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les autres en finale B
de 13 à 18 partants	3 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 6 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en finale C
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 19 à 24 partants	4 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 4 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en demi-finale C/D (en finale C dans le cas de 19 partants)
	2 demi-finales A/B	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
	2 demi-finales C/D	• les 3 premiers en finale C, les autres en finale D
plus de 24 partants	5 séries qualificatives et plus	• le premier de chaque série et les meilleurs temps des restants pour atteindre 18 qualifiés en tiers de finales A/B/C, les 6 meilleurs temps suivants en finale D, les autres en finales de classement
	3 tiers de finales A/B/C	• les 2 premiers en finale A, les 3 ^{es} et 4 ^{es} en finale B, les 5 ^{es} et 6 ^{es} en finale C

Grille de progression

Système de 7 à 12 partants

Séries	Demi-finales	Finales
S1		1-S1
		1-S2
		2-S1
		2-S2
		1T-RS
		2T-RS
S2		3T-RS
		4T-RS
		5T-RS
		6T-RS
		7T-RS
		8T-RS

Remarque : finale B à partir de 8 partants.

Système de 13 à 18 partants

Séries	Demi-finales	Finales
S1	DF A/B1	1-DF A/B1
		1-DF A/B2
		2-DF A/B1
		2-DF A/B2
		3-DF A/B1
		3-DF A/B2
S2	DF A/B2	4-DF A/B1
		4-DF A/B2
		5-DF A/B1
		5-DF A/B2
		6-DF A/B1
		6-DF A/B2
S3		7T-RS
		8T-RS
		9T-RS
		10T-RS
		11T-RS
		12T-RS

Remarque : finale C à partir de 14 partants.

Système de 19 à 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales 19 participants	Finales 20 à 24 participants
	Option 1	Option 2		
S1	DF A/B1	1-S1	1-DF A/B1	1-DF A/B1
		1-S2	1-DF A/B2	1-DF A/B2
		2-S3	2-DF A/B1	2-DF A/B1
		2-S4	2-DF A/B2	2-DF A/B2
		1T-RS	3-DF A/B1	3-DF A/B1
		4T-RS	3-DF A/B2	3-DF A/B2
S2	DF A/B2	1-S3	4-DF A/B1	4-DF A/B1
		1-S4	4-DF A/B2	4-DF A/B2
		2-S1	5-DF A/B1	5-DF A/B1
		2-S2	5-DF A/B2	5-DF A/B2
		2T-RS	6-DF A/B1	6-DF A/B1
		3T-RS	6-DF A/B2	6-DF A/B2
S3	DF C/D1	5T-RS	5T-RS	1-DF C/D1
		8T-RS	6T-RS	1-DF C/D2
		9T-RS	7T-RS	2-DF C/D1
		12T-RS	8T-RS	2-DF C/D2
		13T-RS	9T-RS	3-DF C/D1
		16T-RS	10T-RS	3-DF C/D2
S4	DF C/D2	6T-RS		4-DF C/D1
		7T-RS		4-DF C/D2
		10T-RS		5-DF C/D1
		11T-RS		5-DF C/D2
		14T-RS		6-DF C/D1
		15T-RS		6-DF C/D2

Remarque : finale D à partir de 20 partants.

Il prend en compte des points de classement aux épreuves des championnats de France U17, U19, Senior (dont U23 ans et hors Master), et des points de sélection en équipe de France suivant les modalités définies ci-dessous :

Points aux championnats de France U17, U19 et Senior Trophées des Clubs

Attribution des points pour les épreuves à 24 partants et plus

Place	1x U17	2- (U17), 2x	4-, 4+, 4x	8+
1	15	20	40	80
2	13	18	36	72
3	11	16	32	64
4	10	14	28	56
5	9	12	24	48
6	8	10	20	40
7	7	9	19	37
8	6	8	18	34
9	5	7	17	31
10	4	6	16	28
11	3	5	15	25
12	2	4	14	22
13	1	2	7	11
14	1	2	7	11
15	1	2	7	11
16	1	2	7	11
17	1	2	7	11
18	1	2	7	11
19	0,5	1	3,5	5,5
20	0,5	1	3,5	5,5
21	0,5	1	3,5	5,5
22	0,5	1	3,5	5,5
23	0,5	1	3,5	5,5
24	0,5	1	3,5	5,5
25 et plus	-	0,5	1,75	2,75

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 12 partants

Place	2-, 2x	4-, 4x	8+
1	20	40	80
2	16	32	64
3	12	24	48
4	8	16	32
5	4	8	16
6	3	7	15
7	2	3,5	7,5
8	1,75	3	6,5
9	1,5	2,5	5,5
10	1,25	2	4,5
11	1	1,5	3,5
12	0,75	1	2,5

Attribution des points pour les épreuves de 13 à 18 partants

Place	2-, 2x	4-, 4x	8+
1	20	40	80
2	17	34	68
3	14	28	56
4	11	22	44
5	8	16	32
6	5	10	20
7	4	5	10
8	3,5	4,5	9
9	3	4	8
10	2,5	3,5	7
11	2	3	6
12	1,5	2,5	5
13	0,75	1,25	2,5
14	0,75	1,25	2,5
15	0,75	1,25	2,5
16	0,75	1,25	2,5
17	0,75	1,25	2,5
18	0,75	1,25	2,5

Des points de participation

0,25 points sont attribués par participants aux championnats interrégionaux U17, U19 et Senior.

2 points sont attribués par participants au Critérium national U17.

Un bonus de 3 points sera attribué par rameur pour les 6 premiers équipages.

Points aux championnats de France Senior **Élite - Individuel**

Place	1x	2-
1	30	60
2	28	56
3	26	52
4	25	50
5	24	48
6	23	46
7	22	44
8	21	42
9	20	40
10	19	38
11	18	36
12	17	34
13	8,5	17
14	8	16
15	7,5	15
16	7	14
17	6,5	13
18	6	12
19	3	6
20	3	6
21	3	6
22	3	6
23	3	6
24	3	6
25 et plus	1,5	3

Points aux championnats de France U19 **Élite - Individuel**

Place	1x	2-
1	25	50
2	23	46
3	21	42
4	20	40
5	19	38
6	18	36
7	17	34
8	16	32
9	15	30
10	14	28
11	13	26
12	12	24
13	6	12
14	5,5	11
15	5	10
16	4,5	9
17	4	8
18	3,5	7
19	1,75	3,5
20	1,75	3,5
21	1,75	3,5
22	1,75	3,5
23	1,75	3,5
24	1,75	3,5
25 et plus	0,875	1,75

Les points obtenus aux championnats de France **Élite - Individuel U19** et Senior par les équipes mixtes de clubs sont partagés entre les clubs. Les points des équipes mixtes (50 % femme/ 50 % homme) sont répartis dans les classements respectifs femme et homme.

Points de sélection

60	Sélectionné aux Jeux Olympiques
40	Sélectionné aux Championnats du Monde Senior dans les disciplines olympiques ou aux Jeux Olympiques
30	Sélectionné à l'une des compétitions suivantes : • Championnats du Monde Senior dans les disciplines non olympiques • Championnats du Monde U23 • Championnats du Monde Junior • Championnats d'Europe Senior
15	Sélectionné à l'une des compétitions suivantes : • Championnats d'Europe U23 • Championnats d'Europe Junior • Coupe de la Jeunesse
7,5	Sélectionné au Match France - Grande-Bretagne
10	Non participation à un championnat de France pour cause d'interdiction ou de convocation (non cumulable)

Seule la sélection apportant le plus de points au rameur ou à la rameuse est prise en compte.

Les sélections en Beach Rowing Sprint sont prises en compte dans le classement mer en fonction de ce tableau de point.

Le classement mer des clubs est établi à partir du cumul des points :

- du classement sur les régates d'aviron de mer (enduro et beach rowing sprint) identifiées comme faisant partie d'un championnat territorial d'aviron de mer,
- de la victoire sur un championnat territorial d'aviron de mer,
- du classement sur les Championnats de France, le Championnat national d'aviron de mer, sur les Championnats de France de Beach Rowing Sprint et sur les Critériums nationaux.
- Les sélections en Beach Rowing Sprint sont prises en compte dans le classement.

Points de classement aux régates d'aviron de mer

Les points sont calculés après chaque épreuve de chaque régate d'aviron de mer, arrondis au centième de point, puis cumulés.

Afin de tenir compte des différences de participation d'un territoire à un autre, une pondération est appliquée pour l'attribution des points sur le principe suivant :

- Moins de 7 partants : 75 % des points sont attribués.
- À partir de 7 partants : 100 % des points sont attribués.

Principes de classement pour les clubs :

- Le cumul des points s'effectue sur les 4 régates d'aviron de mer de type enduro apportant le plus de points au club, plus 1 compétition de Beach Rowing Sprint (BRS) dans 2 épreuves seniors et 2 épreuves juniors apportant le plus de points au club.
- Les points sont attribués en fonction du tableau ENDURO et du tableau BRS ci-dessous ;
- Les catégories masters sont dissociées des classements seniors et les points attribués à cette catégorie sont calculés sur la base des tableaux ci-dessous ;
- Les équipages mixtes de clubs sont autorisés à courir et sont classés, mais seuls les équipages mixtes de clubs U17 avec un maximum de deux clubs impliqués dans la constitution de l'équipage en comprenant le barreur le cas échéant, rapportent des points.
- Les points apportés par des équipages mixtes de club sont répartis, au prorata, entre les deux clubs constituant l'équipage.
- En ENDURO, le cumul de points possible pour chaque club est limité sur chaque épreuve de la régate aux points acquis par les deux équipages rapportant le plus de points. Les équipages mixtes sont pris en compte pour les épreuves U17.
- En BEACH ROWING SPRINT, le cumul de points possible pour chaque club est limité sur chaque épreuve de la régate aux points acquis par les deux équipages juniors et les deux équipages seniors rapportant le plus de points.

Place	Régates – Points attribués			
	1x	2x Senior	4x+/+ Senior 2x U19	4x+/+ U17 et U19
1	30	45	67,5	90
2	24	36	54	72
3	18	27	40,5	54
4	13,5	20,25	30	40
5	9	13,5	20,25	27
6	6	9	13,5	18
7	3	4,5	6,75	9
8	1,5	2,25	3,375	4,5
9	1,5	2,25	3,375	4,5
10	1,5	2,25	3,375	4,5
11 et plus	0,75	1,5	2,25	3

Points de classement au club vainqueur d'un championnat territorial d'aviron de mer

Plusieurs championnats territoriaux d'aviron de mer peuvent être constitués. Ces championnats doivent rassembler à minima 3 manifestations d'aviron de mer dont à minima 2 régates enduro et 1 régate de Beach Rowing Sprint. Les régates enduro et de BRS présentes dans le championnat territorial doivent utiliser le système de décompte de point de la réglementation sportive fédérale.

Le club vainqueur du championnat territorial d'aviron de mer de façade maritime obtient un bonus de 67,5 points.

Un club vainqueur de plusieurs championnats territoriaux d'aviron de mer ne bénéficiera de ce bonus qu'une seule fois dans le cadre du classement mer des clubs, sans que cela ne remette en question ses résultats au niveau territorial

Place	Beach Rowing Sprint – Points attribués		
	Épreuves U19 (1x)	Épreuves U19 (2x et 2xMix)	Épreuves Senior (1x, 2xMix ou 4x+Mix)
1	60	80	60
2	48	60	48
3	36	48	36
4	27	36	27
5	18	27	18
6	12	18	12
7	6	12	6
8	3	6	3
9	3	3	3
10	3	3	3
11 et plus	0	0	0

Points de classement aux championnats de France d'aviron de mer et de Beach Rowing Sprint

À l'issue des deux championnats de France, les points sont attribués selon le barème suivant :

Place	Championnats – Points attribués					
	1x U19	1x Senior	2x U19	2x Senior	4x+ U17 et U19	4x+ et 4+ Senior
1	75	50	100	75	150	112,5
2	63	42	90	63	126	94,5
3	54	36	75	54	108	81
4	45	30	63	45	90	67,5
5	39	26	54	39	78	58,5
6	33	22	45	33	66	49,5
7	27	18	39	27	54	40,5
8	22,5	14	33	22,5	45	33,8
9	18	12	27	18	36	27
10	15	10	22,5	15	30	22,5
11	13,5	9	18	13,5	27	20,3
12	12	8	15	12	24	18
13	10,5	7	13,5	10,5	21	15,8
14	9	6	12	9	18	13,5
15	7,5	5	10,5	7,5	15	11,3
16	6	4	9	6	12	9
17	4,5	3	7,5	4,5	9	6,8
18	3	2	5	3	6	4,5
19	1,5	1	1	1,5	3	2,3
20 et plus	1,5	1	1	1,5	3	2,3

Les épreuves masters sont dissociées du classement Senior.

Les équipages U17 et U19 obtiennent les points obtenus dans le classement de leur épreuve.

CLASSEMENT PARA-AVIRON ET PARA-AVIRON-ADAPTÉ DES CLUBS



Points de performance

1 - Championnats de France indoor para-aviron et para-aviron-adapté, épreuves critérium

Les points obtenus par des équipes mixtes de clubs sont partagés entre les clubs au prorata du nombre de licenciés.

Place	Points pour les épreuves individuelles	Points pour les épreuves en équipes
1	20	15
2	18	13
3	16	11
4	14	9
5	13	8
6	12	7
7	11	6
8	10	5,5
9	9	5
10	8	4,5
11	7	4
12	6	3,5
13	5	3
14	4	2,5
15	3	2
16	2	1,5
17 et après	1	1

2 - Championnats de France Élite - Individuel para-aviron

Les points obtenus aux championnats de France Élite - Individuel para-aviron par les équipages mixtes de clubs (rameur handi et guide) sont partagés entre les clubs de chacun des licenciés.

Points pour les 1x et 2-			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points
1	40	7	14
2	34	8	10
3	30	9	8
4	26	10	6
5	22	11	4
6	18	12	2

3 - Championnats de France (Élite - Trophée des clubs para-aviron, mer aviron-partagé, U19 et U17 aviron partagé et FFSA para-aviron-adapté) et Championnats nationaux (longue distance aviron-partagé, sprint para-aviron, Jeune aviron-partagé et Master aviron-partagé)

Points pour les 1x, 2x				Points pour les 4Yx+, 4+			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12		Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	20	7	7	1	30	7	12
2	17	8	5	2	26	8	10
3	15	9	4	3	23	9	8
4	13	10	3	4	20	10	6
5	11	11	2	5	17	11	4
6	9	12	1	6	14	12	2

Points de participation

Il est attribué 1 point par compétiteur participant aux championnats interrégionaux para-aviron et para-aviron-adapté.

Points de sélection

Il est attribué 16 points par compétiteur sélectionné en équipe de France pour participer à l'un des événements ci-dessous :

- Jeux Paralympiques
- Championnat du Monde para-aviron
- Jeux Européens VIRTUS
- Global Games

Points d'expansion

Il est attribué 1 point par unité de licence FFAviron référencée dans le champ handicap sur le serveur licence fédéral.

Points de formation

Il est attribué 10 points par club ayant l'option « para-aviron » d'un label École Française d'Aviron.

Points d'encadrement

Il est attribué 15 points par éducateur, licencié dans le club, titulaire d'un Certificat de Qualification Handisport (CQH), d'une attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA) ou du Coach aviron handicaps. Les formations prises en compte sont celles renseignées sur l'Intranet fédéral.

Points de référencement

Il est attribué 20 points par club référencé sur le handiguide des sports.

Le classement Jeune prend en compte les points de participation **aux** 4 étapes hivernales et **aux** Championnats régionaux **Jeune**, plus les points de performance aux Championnats interrégionaux Jeune et les points de classement aux épreuves du Championnat national Jeune **et** **para-aviron Jeune**.

Points de participation 4 étapes hivernales et Championnats régionaux	
Nombre de participants	Points obtenus
1	30
2	60
3	90
4	120
5	150
6	180
7	210
8	240
9	255
10	270
11	285
12	300
13	315
14	330
15	345
16	360
À partir du 17e	+ 6 points par rameur

Points de performance Championnat national Jeune para-aviron	
Rang	2x
1	504
2	483
3	472
4	461
5	450

Points de performance Championnats interrégionaux Jeune		
Rang	1x	2x
1	400	600
2	350	550
3	300	500
4	275	460
5	250	420
6	225	380
7	225	380
8	205	350
9	185	320
10	175	295
11	165	270
12	155	245
13	155	245
14	146	225
15	137	205
16	129	195
17	121	185
18	113	175
19	113	175
20	106	166
21	99	157
22	92	150
23	86	143
24	80	136
25	80	136
26	76	131
27	72	126
28	68	121
29	64	117
30	60	113
31	60	113
32	58	110
33	56	107
34	54	104
35	52	102
36	50	100

Points de performance Championnat national Jeune			
Rang	2x	4x+	8x+
1	800	1600	3200
2	700	1400	2800
3	600	1200	2400
4	550	1100	2200
5	500	1000	2000
6	450	900	1800
7	450	900	1800
8	410	820	1640
9	370	740	1480
10	350	700	1400
11	330	660	1320
12	310	620	1240
13	310	620	1240
14	292	584	1168
15	274	548	1096
16	258	516	1032
17	242	484	968
18	226	452	904
19	226	452	904
20	212	424	848
21	198	396	792
22	184	368	736
23	172	344	688
24	160	320	640
25	160	320	640
26	152	304	608
27	144	288	576
28	136	272	544
29	128	256	512
30	120	240	480
31	120	240	480
32	116	232	464
33	112	224	448
34	108	216	432
35	104	208	416
36	100	200	400
37	100	200	400
38	100	200	400
39	100	200	400
40	100	200	400
41	100	100	200
42	100	100	200
43 et +	25	50	100

CLASSEMENT MASTER DES CLUBS

CLASSEMENT SPRINT DES CLUBS

CLASSEMENT LONGUE DISTANCE DES CLUBS

Le classement Master prend en compte les points de classement aux épreuves du Championnat **national** Master.

Le classement sprint prend en compte les points de classement aux épreuves du Championnat **national** sprint

Le classement longue distance prend en compte les points de classement aux épreuves des Championnats **nationaux** longue distance..

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 3 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	6	9	13,5
2	4	6	9
3	2	3	4,5

Attribution des points pour les épreuves de 4 à 6 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	8	12	18
2	6	9	13,5
3	4	6	9
4	3	4,5	7,8
5	2	3	4,5
6	1	1,5	2,3

Attribution des points pour les épreuves de 7 à 12 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	16	24	36
2	13	19,5	29,3
3	11	16,5	24,8
4	9	13,5	20,3
5	7	10,5	15,8
6	5	7,5	11,3
7	3	4,5	6,8
8	2	3	4,5
9	1	1,5	2,3
10	1	1,5	2,3
11	1	1,5	2,3
12	1	1,5	2,3

Attribution des points pour les épreuves à 13 partants et plus

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	20	30	45
2	17	25,5	38,3
3	15	22,5	33,8
4	13	19,5	29,3
5	11	16,5	24,8
6	9	13,5	20,3
7	7	10,5	15,8
8	6	9	13,5
9	5	7,5	11,3
10	4	6	9
11	3	4,5	6,8
12	2	3	4,5
13 et +	1	1,5	2,3

CLASSEMENT INDOOR DES CLUBS

Le classement des clubs indoor comprend les performances sur :

- Le Championnat de France indoor
- **Un championnat ou un événement labellisé par région**
- Le classement des clubs des C7DC.

Points de performance

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 3 participant(e)s

Place	Championnats de France* et épreuve Régional/ territorial labellisé	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	9	13,5
2	6	9
3	3	4,5

Attribution des points pour les épreuves de 4 à 6 participant(e)s

Place	Championnats de France* et épreuve Régional/ territorial labellisé	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	12	18
2	9	13,5
3	6	9
4	4,5	6,75
5	3	4,5
6	1,5	2,25

Attribution des points pour les épreuves de 7 à 12 participant(e)s

Place	Championnats de France* et épreuve Régional/ territorial labellisé	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	24	36
2	19,5	29,25
3	16,5	24,75
4	13,5	20,25
5	10,5	15,75
6	7,5	11,25
7	4,5	6,75
8	3	4,5
9	1,5	2,25
10	1,5	2,25
11	1,5	2,25
12	1,5	2,25

* Seules les épreuves des championnats de France, hors para-aviron (cf classement des clubs para-aviron), sont éligibles à ce classement.

Attribution des points pour les épreuves de 13 participant(e)s et plus

Place	Championnats de France* et épreuve Régional/ territorial labellisé	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	30	45
2	25,5	38,25
3	22,5	33,75
4	19,5	29,25
5	16,5	24,75
6	13,5	20,25
7	10,5	15,75
8	9	13,5
9	7,5	11,25
10	6	9
11	4,5	6,75
12	3	4,5
13 et plus	1,5	2,25

Attribution des points en fonction du classement des clubs au Challenge des 7 Défis Capitaux

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1	300	21	110	41	70	61	30
2	280	22	108	42	68	62	28
3	260	23	106	43	66	63	26
4	240	24	104	44	64	64	24
5	225	25	102	45	62	65	22
6	210	26	100	46	60	66	20
7	200	27	98	47	58	67	18
8	190	28	96	48	56	68	16
9	180	29	94	49	54	69	14
10	170	30	92	50	52	70	12
11	160	31	90	51	50	71	10
12	155	32	88	52	48	72	8
13	150	33	86	53	46	73	6
14	145	34	84	54	44	74	4
15	140	35	82	55	42	75 et plus	2
16	135	36	80	56	40		
17	130	37	78	57	38		
18	125	38	76	58	36		
19	120	39	74	59	34		
20	115	40	72	60	32		

RÉCAPITULATIF DES POSSIBILITÉS DE PARTICIPATION AUX ÉPREUVES NATIONALES

			Championnats Jeune		Championnats de France, Championnats nationaux et Critériums nationaux				
			ligue	interrégional et national	U17	U19	Senior	Master	para-aviron, para-aviron-adapté aviron-partagé
Jeune	U12	J10 et moins							
		J11	OUI (1)						
	U15	J12	OUI (1)	OUI (1)					
		J13	OUI (1)	OUI (1)					
		J14	OUI (1)	OUI (1)					
Junior	U17				OUI (2)	OUI (3)	OUI (3)		OUI (3)
	U19					OUI	OUI		OUI
Senior	U23						OUI		OUI
	Senior						OUI	OUI (4)	OUI
	Master						OUI	OUI	OUI

- (1) Pour participer aux différents championnats Jeune, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 » et les barreurs du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur ».
- (2) Les rameurs participants au Championnat de France **U17** doivent être titulaires du « Brevet aviron eaux intérieures - Niveau 3 » et les barreurs du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur ».
- (3) Voir article 3 du Règlement des championnats et critériums (surclassement).
- (4) Les seniors peuvent concourir en Master, à partir de 27 ans.

Composition des équipages :

- Dans les épreuves hommes, les équipages peuvent être constitués d'hommes et de femmes.
- Dans les épreuves femmes, les équipages, hors barreurs, sont constitués exclusivement de femmes.
- Dans les épreuves mixtes, les équipages, hors barreurs, sont constitués à parité d'hommes et de femmes, sauf pour certaines épreuves définies dans cette réglementation sportive.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES

Championnats nationaux longue distance U19 , Senior, Master et aviron-partagé	8 000 m	Épreuves		2x	4x					4-	8+
	U19	U19F		●	●					●	●
		U19H		●	●					●	●
	Universitaire	UF			●						●
		UH			●						●
		UM			●						●
	Senior	SF		●	●					●	●
		SH		●	●					●	●
		SM			●						●
	Master	MCF		●	●					●	●
		MCH		●	●					●	●
		MCM			●						●
		MEF		●	●					●	●
		MEH		●	●					●	●
		MEM			●						●
	aviron-partagé (4000 m)	SM AP		●							
	Championnats de France Élite - Individuel U19 , Senior et para-aviron	2 000 m	Épreuves	1x					2-		
U17		U17F	●					●			
		U17H	●					●			
U19		U19F	●					●			
		U19H	●					●			
Senior		SF	●					●			
		SH	●					●			
para-aviron		SF PR1	●								
		SH PR1	●								
		SF PR2	●								
		SH PR2	●								
		SF PR3	●					●			
		SH PR3	●					●			
Championnats de ligue Jeune et critérium aviron-partagé Jeune	500 à 1 000 m	Épreuves	1x	2x							
	J12 (500 m)	J12F	●								
		J12H	●								
	J13	J13F	●								
		J13H	●								
	J14	J14F	●	●							
		J14H	●	●							
	J14 aviron-partagé	J14M AP		●							
Championnat de France Élite - Trophée des clubs Senior et para-aviron	2 000 m	Épreuves		2x	4x				4-	8+	
	Senior	SF		●	●				●	●	
		SH		●	●				●	●	
		SM			●						
		SFPL		●							
	SHPL		●								
para-aviron	SH PR		●								
Championnat de France Élite - Trophée des clubs U19	2 000 m	Épreuves		2x	4x				4-	8+	
	U19	U19F		●	●				●	●	
		U19H		●	●				●	●	
		U19M			●						
Championnats de France d'aviron de mer U17 , U19 , et Senior	6 000 m	Épreuves	1x	2x		4x+				4+	
	U17	U17F				●					
		U17H				●					
		U17M				●					
	U19	U19F				●					
		U19H				●					
		U19M		●		●					
	Senior	SF	●	●		●					
		SH	●	●		●					
		SM		●		●				●	
	Master	M40F	●	●		●					
		M40H	●	●		●					
		M40M		●		●					
aviron-partagé	SH AP		●								

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES

Championnat national sprint U19, U23, Senior, Master et para-aviron <i>06 et 07 juin – Bourges</i>	500 m	Épreuves	1x	2x	4x			2-		4-	4+	8+
	U19	U19F	●	●	●			●		●		●
		U19H	●	●	●			●		●		●
		U19M		●	●							●
	U23	U23M		●								
		SF	●	●	●			●		●		●
		SH	●	●	●			●		●		●
	Senior	SM		●	●							●
		M40F		●	●							
		M40H		●	●							
	Master	M40M		●	●							●
		SF PR1	●									
		SH PR1	●									
	para-aviron	SF PR2	●									
		SH PR2	●									
		SF PR3	●									
		SH PR3	●									
	▲ course temps compensés	SF PR	▲									
		SH PR	▲									
Championnats interrégionaux Jeune et critérium aviron-partagé Jeune <i>13 et 14 juin</i>	1 000 m	Épreuves	1x	2x								
	J13	J13F	●									
		J13H	●									
	J14	J14F	●	●								
		J14H	●	●								
	aviron-partagé J14	J14H AP		●								
Championnat national Jeune et aviron-partagé Jeune <i>03 au 05 juillet – Libourne</i>	1 000 m	Épreuves		2x		4x+	8x+					
	J14	J14F				●	●					
		J14H				●	●					
		J14M		●		●						
	aviron-partagé J14	J14H AP		●								
Championnat de France U17 et Critérium aviron-partagé U17 <i>03 au 05 juillet – Libourne</i>	1 500 m	Épreuves	1x	2x	4x			2-		4-	4+	8+
	U17	U17F	●	●	●			●			●	●
		U17H	●	●	●			●			●	●
		U17M			●							
	aviron-partagé U17	U17H AP		●								
Championnat national Master et aviron-partagé Master <i>10 au 12 juillet – Vichy</i>	1 000 m	Épreuves	1x	2x	4x			2-		4-	4+	8+
	Master	MAF		●						●		
		MAH		●						●		
		MAM		●								
		MBF	●	●				●				
		MBH	●	●				●				
		MBM			●							
		MCF	●	●	●							●
		MCH	●	●	●					●		●
		MCM		●								
		MDF	●	●	●			●				
		MDH	●	●	●			●			●	
		MDM			●							●
		MEF	●	●	●							
		MEH	●	●						●		●
		MEM		●								
		MFF	●	●	●							
		MFH	●	●	●							
		MFM			●							
		MGF		●								
		MGH		●						●		
		MGM		●								
		MHF	●									
		MHH	●									
		MHM			●							
	aviron-partagé Master	MAH AP		●								

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES



Championnats de France de Beach Rowing Sprint U19 et Senior Critériums nationaux de Beach Rowing Sprint U17, U19, Senior et Master <i>28 au 30 août - La Seyne-Sur-Mer</i> ▲ course critérium	600 m	U17	U17M		▲		▲							
		U19	U19F	●										
			U19H	●										
			U19M		▲		▲							
	Senior		SF	●										
			SH	●										
			SM		▲		▲							
	Master		M40M		▲									

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ÉPREUVES PARA-AVIRON

	Championnats de France	Critériums ou championnats nationaux
Championnats de France indoor <i>30 et 31 janvier – Stade Pierre de Coubertin – Paris</i>	para-aviron para-aviron-adapté	para-valide aviron-partagé
Championnats nationaux longue distance <i>07 et 08 mars – Mâcon</i>		aviron-partagé
Championnats de France Élite - Individuel <i>27 au 29 mars – Cazaubon</i>	para-aviron	
Championnats de ligue Jeune Championnat Régional FFSA <i>Mai</i>	(sélectif championnat FFSA)	aviron-partagé
Championnats de France Élite - Trophée des clubs Senior <i>09 et 10 mai – Mâcon</i>	para-aviron	
Championnats de France d'aviron de mer <i>15 et 16 mai – Marseille</i>		aviron-partagé
Championnats interrégionaux Jeune <i>Entre le 30 mai et le 14 juin</i>		aviron-partagé
Championnats nationaux sprint <i>06 et 07 juin – Bourges</i>	para-aviron	
Championnats interrégionaux U17 <i>14 et 15 juin</i>		aviron-partagé
Championnat national Jeune <i>03 au 05 juillet – Libourne</i>		aviron-partagé
Championnat de France U17 <i>03 au 05 juillet – Libourne</i>		aviron-partagé
Championnat national Master <i>10 au 12 juillet – Vichy</i>		aviron-partagé
Championnats de France FFSA <i>à déterminer – à déterminer</i>	para-aviron-adapté	

CALENDRIER RÉCAPITULATIF DES INSCRIPTIONS AUX MANIFESTATIONS NATIONALES 2026

Manifestation	Ouverture des inscriptions		Clôture des inscriptions	
MAIF Aviron Indoor – Championnats de France U17, U19, Senior, Master et para-aviron <i>Vendredi 30 et samedi 31 janvier - Stade Pierre de Coubertin - Paris</i>	Lundi 06 octobre 2025	10h00	Lundi 12 janvier 2026	14h00
Championnats nationaux longue distance U19, Senior et Master aviron-partagé Championnat de France FFSU longue distance <i>Samedi 07 et dimanche 08 mars - Mâcon</i>	Lundi 09 février	08h00	Mardi 24 février	14h00
Championnats interrégionaux Élite - Individuel U19, Senior et para-aviron - Critérium interrégionaux U17 <i>Samedi 14 et dimanche 15 mars</i>	Lundi 16 février	08h00	Mardi 03 mars	14h00
Championnats de France Élite - Individuel U19, Senior et para-aviron - Critérium national U17 <i>Vendredi 27 au dimanche 29 mars - Cazaubon</i>	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats interrégionaux sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Championnats de ligue Jeune et critérium aviron-partagé Jeune <i>Mai</i>	Épreuve qualificative pour les championnats interrégionaux. Épreuve obligatoire pour participer au championnat national Jeune			
Championnats de France Élite - Trophée des clubs U19 <i>Vendredi 08 et dimanche 10 mai - Mâcon</i>	Lundi 13 avril	08h00	Mardi 28 avril	14h00
Championnats de France Élite - Trophée des clubs Senior et para-aviron <i>Samedi 09 et dimanche 10 mai - Mâcon</i>	Lundi 13 avril	08h00	Mardi 28 avril	14h00
Championnats de France d'aviron de mer U17, U19, et Senior - Championnat national mer Master et aviron-partagé <i>Vendredi 15 et samedi 16 mai - Marseille</i>	Lundi 20 avril	08h00	Mardi 05 mai	14h00
Championnats nationaux sprint U19, U23, Senior, Master et para-aviron <i>Samedi 06 et dimanche 07 juin - Bourges</i>	Lundi 11 mai	08h00	Mardi 26 mai	14h00
Championnats interrégionaux Jeune et aviron-partagé Jeune <i>Entre le samedi 30 mai et le dimanche 14 juin 2026</i>	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats de ligue sont automatiquement engagés aux championnats interrégionaux.			
Championnats interrégionaux qualificatifs U17 et aviron-partagé U17 <i>Samedi 13 et dimanche 14 juin</i>	Lundi 18 mai	08h00	Mardi 02 juin	14h00
Championnat national Jeune et aviron-partagé Jeune <i>Vendredi 03 au dimanche 05 juillet - Libourne</i>	Lundi 08 juin	08h00	Mardi 23 juin	14h00
Championnats de France U17 et aviron-partagé U17 <i>Vendredi 03 au dimanche 05 juillet - Libourne</i>	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats interrégionaux sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Championnat national Master et aviron-partagé Master <i>Vendredi 10 au dimanche 12 juillet - Vichy</i>	Lundi 15 juin	08h00	Mardi 30 juin	14h00
Championnats de France de Beach Rowing Sprint U19 et Senior - Critériums nationaux de Beach Rowing Sprint U17, U19, Senior et Master (<i>Vendredi 04 au dimanche 06 septembre - La Seyne-Sur-Mer</i>	Lundi 10 août	08h00	Mardi 25 août	14h00
Coupe de France des Régions CNR <i>Samedi 24 et dimanche 25 octobre - à Vichy</i>	Lundi 05 octobre	08h00	Mardi 20 octobre	14h00

1. DESCRIPTION

Il s'agit d'un parcours contre la montre en aller/retour sur une distance totale d'environ 8 000 m.

Un classement est établi par épreuve.

Les résultats du Championnat de France sont proclamés sur la base de ce classement.

2. ZONE D'ACCÈS AU DÉPART

Tous les équipages rejoignent directement la zone de départ après avoir embarqué.

3. DÉPART

L'ensemble des équipages d'une même épreuve se présente dans la zone de départ dans l'ordre de leur numéro et se placent sous les ordres du starter 5 minutes avant l'heure du premier concurrent de leur épreuve.

Le starter lance les équipages d'une même épreuve toutes les 20 à 25 secondes selon les conditions de navigation.

Les départs s'effectuent lancés, les temps sont pris au passage de la ligne de départ.

4. EN COURSE

- Les équipages sont seuls responsables de leur direction.
- Les équipages doivent immédiatement obéir aux instructions des arbitres.
- Tout équipage qui abandonne (quelle qu'en soit la raison) doit le signaler aux arbitres. Le retour se fera en respectant le sens de circulation et sans gêner les autres équipages.
- L'équipage qui est rattrapé doit impérativement s'écarter pour laisser la meilleure trajectoire à l'embarcation plus rapide.
- À l'approche du demi-tour, au 4 000 m, un entonnoir, constitué par des grosses bouées disposées en triangle, matérialise la zone.
- En cas de bord à bord, l'équipage qui pénètre en tête dans l'entonnoir est prioritaire pour la totalité de la manœuvre; dans les autres cas, le bateau se faisant remonter laisse la priorité au remontant lors du virage.
- Les manœuvres de dépassement par l'intérieur ne sont pas autorisées dans la zone balisant le demi-tour.
- Toutes les embarcations doivent contourner les 3 bouées.
- Le retour s'effectue dans le couloir de descente.
- Un entonnoir de bouées guide les équipages vers le balisage Albano.
- Les temps sont pris lorsque les équipages franchissent la ligne d'arrivée.
- Une fois la ligne d'arrivée franchie, les équipages doivent dégager rapidement la zone en descendant au bout du balisage avant de pouvoir regagner le ponton de débarquement.

5. PÉNALITÉS

Les équipages qui enfreindront les dispositions prévues à l'article 4 et gêneront d'autres équipages pourront se voir appliquer une pénalité de 20 secondes par le jury.

6. ÉPREUVES AVIRON-PARTAGÉ

Les équipages inscrits sur les épreuves **aviron-partagé** se verront proposer un parcours d'une longueur ramenée à 4 000 m environ en début de programme.

7. SÉCURITÉ

Des bateaux de sécurité sont en place tout le long du parcours.

8. NUMÉRO

Les numéros des bateaux sont fournis par la FFAviron et doivent être impérativement restitués à l'issue de la course.

Tout numéro non restitué sera facturé 10€ à l'issue du championnat.

9. ENTRAÎNEMENTS

Les entraînements sont autorisés dans le champ de course habituel, et en respect du plan de circulation dans les horaires indiqués sur le programme. Le bassin ferme 30 minutes avant le premier départ. Le bassin sera réouvert dès l'arrivée du dernier équipage de la dernière course jusqu'au coucher du soleil.

10. AVIRON-PARTAGE

Les attestations MDPH et ALD doivent être envoyées au moment de l'engagement à l'adresse handicaps@ffaviron.fr

La course open regroupe les 3 catégories (PR1, PR2, PR3) dans le même classement.

Un handicap de temps sera ajouté au PR2 et PR3:

- PR2: +2'08
- PR3: +4'38

Les rameurs et rameuses valides coéquipier·ères des PR1 et PR2 devront ramer avec un siège fixe obligatoirement et mettre la sangle. Les rameurs PR1 et PR2 doivent être capables de réaliser le parcours entièrement, à allure de course et posséder le brevet handi-compétition.

La ligne 4 sera réservée aux bateaux para-aviron pour la descente dans le balisage.

Un arbitre sera présent à la bouée de virage pour éviter les collisions avec les bateaux arrivant du 4 000 m.

ANNEXE 2 – TEMPS COMPENSÉS ÉPREUVES PARA

Les écarts ci-dessous seront appliqués lors des épreuves régionales et nationales des championnats et critères.

Ils sont calculés en fonction des temps références des épreuves individuelles sur 2000 m.

Exemple de lecture

Codes épreuves		Écarts
Épreuve A		00:00
Épreuve B		01:00
Épreuve C		01:30

L'écart entre l'épreuve A et B est de 1 minute, l'écart entre l'épreuve A et C est de 1 minute et 30 secondes, l'écart entre l'épreuve entre B et C est de 30 secondes.

Championnat de France indoor

Épreuves Open : 500 m en équipe mixte à 4 Para-Valide

Codes épreuves		Écarts
R4M PV (1F)	1 femme PR1	00:00
R4M PV (2F)	1 femme PR2	00:14
R4M PV (3F)	1 femme PR3	00:22
R4M PV (2H)	1 homme PR1	00:23
R4M PV (1F)	1 homme PR2	00:24
R4M PV (3H)	1 homme PR3	00:36

Championnat longue distance

Épreuves nationales aviron-partagé nationale sur 4000 m.

Codes épreuves		Écarts
SM2x AP (1)	1 femme PR1 + 1 homme valide 1 homme PR1 et une femme valide	00:00
SM2x AP (2)	1 femme PR2 + 1 homme valide 1 homme PR2 et 1 femme valide	01:04
SM2x AP (3)	1 femme PR3 + 1 homme valide 1 homme PR3 et 1 femme valide	03:20
SM2x AP (4)	1 femme MDPH/ALD + 1 homme valide 1 homme MDPH/ALD + 1 femme valide	3:20

Championnat Élite - Individuel

Épreuves interrégionales et nationales sur 2000 m

Codes épreuves		Écarts
SF1x PR1	1 femme PR1	00:00
SF1x PR2	1 femme PR2	00:32
SH1x PR1	1 homme PR1	00:56
SH1x PR2	1 homme PR2	01:28
SF1x PR3	1 femme «pointe et couple» PR3	01:44
SF2- HV PR3	1 femme PR3 + 1 femme valide ou PR3	02:08
SH1x PR3	1 homme «pointe et couple» PR3	02:32
SH2- PR3	1 homme PR3 + 1 homme valide ou PR3	02:56

Championnat Jeune - U15

Épreuves nationales Aviron-Partagé régionales, interrégionales, nationales sur 1000 m

Codes épreuves		Écarts
U15M2x AP (1)	1 femme PR1 + 1 homme valide 1 homme PR1 et une femme valide	00:00
U15M2x AP (2)	1 femme PR2 + 1 homme valide 1 homme PR2 et 1 femme valide	00:16
U15M2x AP (3)	1 femme PR3 + 1 homme valide 1 homme PR3 et 1 femme valide	00:50
U15M2x AP (4)	1 femme MDPH/ALD + 1 homme valide 1 homme MDPH/ALD + 1 femme valide	00:50

Championnat - U17

Épreuves nationales Aviron-Partagé inter-régionales, nationales sur 1500 m

Codes épreuves		Écarts
U17M2x AP (1)	1 femme PR1 + 1 homme valide 1 homme PR1 et une femme valide	00:00
U17M2x AP (2)	1 femme PR2 + 1 homme valide 1 homme PR2 et 1 femme valide	00:24
U17M2x AP (3)	1 femme PR3 + 1 homme valide 1 homme PR3 et 1 femme valide	01:15
U17M2x AP (4)	1 femme MDPH/ALD + 1 homme valide 1 homme MDPH/ALD + 1 femme valide	01:15

Championnat mer

Épreuves nationales para-valide nationale sur 6 km

Codes épreuves		Écarts
SF2x HV PR1	1 femme PR1 + 1 femme valide	00:00
SF2x HV PR2	1 femme PR2 + 1 femme valide	01:48
SF2x HV PR3	1 femme PR3 + 1 femme valide	05:24
SH2x HV PR1	1 homme PR1 + 1 homme valide	02:51
SH2x HV PR2	1 homme PR2 + 1 homme valide	04:27
SH2x HV PR3	1 homme PR3 + 1 homme valide	07:12

Championnat Master

Épreuves nationales Aviron-Partagé nationale sur 1000 m

Codes épreuves		Écarts
MM2x AP (1)	1 femme PR1 + 1 homme valide 1 homme PR1 + une femme valide	00:00
MM2x AP (2)	1 femme PR2 + 1 homme valide 1 homme PR2 + 1 femme valide	00:16
MM2x AP (3)	1 femme PR3 + 1 homme valide 1 homme PR3 + 1 femme valide	00:50
MM2x AP (4)	1 femme MDPH/ALD + 1 homme valide 1 homme MDPH/ALD + 1 femme valide	00:50

Championnat sprint

Épreuves nationales sur 500 m

Codes épreuves		Écarts
SF1x PR1	1 femme PR1	00:00
SF1x PR2	1 femme PR2	00:08
SH1x PR1	1 homme PR1	00:14
SH1x PR2	1 homme PR2	00:22
SF1x PR3	1 femme PR3	00:26
SH1x PR3	1 homme PR3	00:38

Codes épreuves		Écarts
SF2x PR1	2 femmes PR1	00:00
SF2x PR2	2 femmes PR2	00:08
SF2x PR3	2 femmes PR3	00:24
SH2x PR1	2 hommes PR1	00:00
SH2x PR2	2 hommes PR2	00:08
SH2x PR3	2 hommes PR3	00:26

Championnats Élite - Trophée des clubs

Épreuves nationales sur 2 000 m

Codes épreuves		Écarts
SF2x PR1	2 femmes PR1	00:00
SF2x PR2	2 femmes PR2	00:32
SF2x PR3	2 femmes PR3	01:44
SH2x PR1	2 hommes PR1	00:00
SH2x PR2	2 hommes PR2	00:32
SH2x PR3	2 hommes PR3	01:36